

NEI

Fonds NEI

ÉTATS FINANCIERS SEMESTRIELS

31 mars 2023

Fonds d'obligations mondiales à rendement global NEI

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE (NON AUDITÉS)

Aux

	31 mars 2023 \$	30 septembre 2022 \$
ACTIFS		
Actifs courants		
Encaisse	85 955 438	169 375 798
Couverture déposée sur dérivés	9 971 208	12 247 805
Placements à la juste valeur par le biais du résultat net (JV RN)	889 571 335	1 058 130 638
Options à la juste valeur-position acheteur	89 170	9 020 707
Plus-value non réalisée sur dérivés	17 381 494	20 821 611
Montant à recevoir sur contrats à terme	1 928 988	17 280 074
Souscriptions à recevoir	315 433	946 875
Somme à recevoir pour la vente de titres	13 760 062	-
Intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	7 885 687	6 139 173
	<u>1 026 858 815</u>	<u>1 293 962 681</u>
PASSIFS		
Passifs courants		
Charges à payer	54 872	72 050
Options à la juste valeur-position vendeur	25 802	1 176 257
Moins-value non réalisée sur dérivés	13 251 528	45 328 829
Montant à payer sur contrats à terme	10 955 681	14 797 240
Rachats à payer	554 384	1 875 027
Somme à payer pour l'achat de titres	14 571 191	268 418
	<u>39 413 458</u>	<u>63 517 821</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>987 445 357</u>	<u>1 230 444 860</u>
Données par série (note b)		
Série A		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	31 729 670	32 921 013
- par part	<u>8,32</u>	<u>8,82</u>
Série F		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	37 616 696	39 904 700
- par part	<u>8,72</u>	<u>9,32</u>
Série I		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	834 950 435	1 008 550 696
- par part	<u>9,57</u>	<u>9,45</u>
Série O		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1 340 394	4 285 385
- par part	<u>9,00</u>	<u>9,68</u>
Série P		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	15 139 854	13 563 492
- par part	<u>8,09</u>	<u>8,59</u>
Série PF		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	66 668 308	131 219 574
- par part	<u>8,30</u>	<u>8,90</u>

Approuvés au nom du conseil d'administration de
Placements NordOuest & Éthiques inc.,
 agissant à titre de commandité pour
Placements NordOuest & Éthiques S.E.C., le gestionnaire et fiduciaire



William Packham,
Président et chef de la direction



Rodney Ancrum,
VP principal, directeur financier et directeur général

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Fonds d'obligations mondiales à rendement global NEI

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL (NON AUDITÉS)

Semestres clos les 31 mars

	2023	2022
	\$	\$
Revenus		
Intérêts à des fins de distribution	15 792 703	19 123 453
Revenu net (perte nette) provenant de dérivés	(72 284 971)	100 280 421
Écart de conversion sur encaisse	19 718 455	(8 456 775)
Gain net (perte nette) réalisé(e) sur placements	(28 140 112)	(41 345 373)
Variation de la juste valeur :		
Gain net (perte nette) non réalisé(e) sur placements	74 080 050	(100 119 703)
Gain net (perte nette) non réalisé(e) sur dérivés	20 856 101	23 060 086
	<u>30 022 226</u>	<u>(7 457 891)</u>
Charges (note 5)		
Frais de gestion	664 439	888 254
Frais relatifs au Comité d'examen indépendant	10 125	12 242
Frais d'administration	196 960	270 739
Taxes de vente	99 532	131 819
	<u>971 056</u>	<u>1 303 054</u>
Courtages et autres coûts d'opérations de portefeuille	92 063	315 069
	<u>1 063 119</u>	<u>1 618 123</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>28 959 107</u>	<u>(9 076 014)</u>
Données par série		
Série A		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	694 758	(674 352)
- par part	0,18	(0,16)
Nombre moyen pondéré de parts	<u>3 799 628</u>	<u>4 160 178</u>
Série F		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	993 017	(660 823)
- par part	0,23	(0,13)
Nombre moyen pondéré de parts	<u>4 262 800</u>	<u>4 939 713</u>
Série I		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	24 064 794	(6 137 588)
- par part	0,27	(0,06)
Nombre moyen pondéré de parts	<u>89 267 980</u>	<u>97 485 361</u>
Série O		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	100 091	(32 091)
- par part	0,39	(0,10)
Nombre moyen pondéré de parts	<u>259 339</u>	<u>317 961</u>
Série P		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	288 041	(277 314)
- par part	0,17	(0,15)
Nombre moyen pondéré de parts	<u>1 694 764</u>	<u>1 804 574</u>
Série PF		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	2 818 406	(1 293 846)
- par part	0,27	(0,09)
Nombre moyen pondéré de parts	<u>10 405 425</u>	<u>13 997 732</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Fonds d'obligations mondiales à rendement global NEI

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE (NON AUDITÉS)

Semestres clos les 31 mars

	Série A		Série F		Série I	
	2023 \$	2022 \$	2023 \$	2022 \$	2023 \$	2022 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	32 921 013	44 462 460	39 904 700	56 306 857	1 008 550 696	1 085 075 046
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	694 758	(674 352)	993 017	(660 823)	24 064 794	(6 137 588)
Opérations sur parts rachetables						
Produit de la vente de parts rachetables	3 305 887	2 924 008	7 921 989	8 982 751	72 990 363	66 156 923
Distributions réinvesties	2 279 034	1 149 011	2 194 346	1 368 908	13 442 056	47 930 757
Montant global des rachats de parts rachetables	(4 926 939)	(10 153 110)	(9 973 571)	(19 379 360)	(270 647 755)	(27 169 621)
	657 982	(6 080 091)	142 764	(9 027 701)	(184 215 336)	86 918 059
Distributions effectuées au profit des porteurs de parts rachetables						
Revenu net de placement	(2 221 283)	(1 286 186)	(3 048 989)	(2 095 528)	(13 449 719)	(47 955 372)
Remboursement de capital	(322 800)	-	(374 796)	-	-	-
	(2 544 083)	(1 286 186)	(3 423 785)	(2 095 528)	(13 449 719)	(47 955 372)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	31 729 670	36 421 831	37 616 696	44 522 805	834 950 435	1 117 900 145

Semestres clos les 31 mars

	Série O		Série P		Série PF	
	2023 \$	2022 \$	2023 \$	2022 \$	2023 \$	2022 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	4 285 385	2 890 886	13 563 492	18 467 911	131 219 574	137 963 097
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	100 091	(32 091)	288 041	(277 314)	2 818 406	(1 293 846)
Opérations sur parts rachetables						
Produit de la vente de parts rachetables	400 461	599 999	3 732 769	1 645 201	20 151 846	19 713 165
Distributions réinvesties	288 546	161 714	1 064 824	548 220	5 208 873	4 039 240
Montant global des rachats de parts rachetables	(3 445 543)	(353 012)	(2 406 460)	(4 325 862)	(85 925 325)	(17 376 220)
	(2 756 536)	408 701	2 391 133	(2 132 441)	(60 564 606)	6 376 185
Distributions effectuées au profit des porteurs de parts rachetables						
Revenu net de placement	(288 546)	(161 714)	(955 372)	(574 264)	(6 124 802)	(5 344 099)
Remboursement de capital	-	-	(147 440)	-	(680 264)	-
	(288 546)	(161 714)	(1 102 812)	(574 264)	(6 805 066)	(5 344 099)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	1 340 394	3 105 782	15 139 854	15 483 892	66 668 308	137 701 337

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Fonds d'obligations mondiales à rendement global NEI

ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE (NON AUDITÉS)

Semestres clos les 31 mars

	2023	2022
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	28 959 107	(9 076 014)
Ajustement au titre des éléments suivants :		
Écart de conversion sur encaisse	(19 718 455)	8 456 775
(Gain net) perte nette réalisé(e) sur placements et dérivés	28 140 112	41 345 373
(Gain net) perte nette non réalisé(e) sur placements et dérivés	(94 936 151)	77 059 617
Variation de la couverture déposée / découvert sur dérivés	2 276 597	(1 187 875)
Produit de la vente/échéance de placements	478 693 116	784 105 820
Achat de placements	(260 538 611)	(851 653 290)
Montant à recevoir sur contrats à terme	15 351 086	(18 387 845)
Somme à recevoir pour la vente de titres	(13 760 062)	(14 501 085)
Intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	(1 746 514)	(18 311 290)
Charges à payer	(17 178)	(16 607)
Montant à payer sur contrats à terme	(3 841 559)	4 702 547
Somme à payer pour l'achat de titres	14 302 773	(6 346 596)
Flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles	173 164 261	(3 810 470)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de la vente de parts rachetables	109 134 757	99 951 145
Montant global des rachats de parts rachetables	(378 646 236)	(78 726 136)
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables nettes des distributions réinvesties	(3 136 332)	(2 219 313)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	(272 647 811)	19 005 696
Effet de change sur l'encaisse libellée en devises étrangères	16 063 190	(8 086 351)
Augmentation (diminution) de l'encaisse/découvert bancaire	(83 420 360)	7 108 875
Encaisse (découvert bancaire) au début de la période	169 375 798	93 711 865
Encaisse (découvert bancaire) à la fin de la période	85 955 438	100 820 740
Autres renseignements sur les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Intérêts reçus	13 083 739	16 436 545
Intérêts payés	40 506	30 524

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Fonds d'obligations mondiales à rendement global NEI

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS AU 31 MARS 2023 (NON AUDITÉ)

	VALEUR NOMINALE	COÛT \$	JUSTE VALEUR \$
Obligations (89,6 %)			
Obligations canadiennes (5,5 %)			
Gouvernement du Canada (2,4 %)			
Fiducie du Canada pour l'habitation			
série 90, 1,800 %, 2024-12-15	10 000 000 CAD	9 721 800	9 648 834
série 88, 2,100 %, 2029-09-15	15 000 000 CAD	14 211 810	13 983 226
		23 933 610	23 632 060
Gouvernements et sociétés publiques des provinces (2,3 %)			
Province de l'Ontario			
2,650 %, 2025-02-05	10 000 000 CAD	9 888 500	9 773 169
3,100 %, 2027-05-19	10 000 000 USD	13 031 500	13 084 142
		22 920 000	22 857 311
Sociétés (0,8 %)			
Enbridge			
2,500 %, 2033-08-01	7 000 000 USD	8 329 482	7 624 879
Total des obligations canadiennes		55 183 092	54 114 250
Obligations américaines (20,3 %)			
Gouvernement (11,6 %)			
Obligations du Trésor des États-Unis			
3,875 %, 2027-12-31	25 000 000 USD	33 775 090	34 146 492
3,500 %, 2028-01-31	35 000 000 USD	46 450 041	47 054 912
indexées sur l'inflation, 0,125 %, 2032-01-15	11 332 125 USD	14 058 403	14 005 185
3,375 %, 2042-08-15	12 500 000 USD	15 740 689	15 912 223
indexées sur l'inflation, 0,125 %, 2051-02-15	3 906 940 USD	4 253 980	3 651 701
		114 278 203	114 770 513
Sociétés (8,7 %)			
Amgen			
4,875 %, 2053-03-01	1 950 000 USD	2 516 314	2 473 768
AT&T			
4,350 %, 2029-03-01	5 000 000 USD	6 594 146	6 610 930
Citigroup			
4,450 %, 2027-09-29	2 000 000 USD	2 553 802	2 614 288
3,668 %, taux variable à partir du 2027-07-24, 2028-07-24	5 000 000 USD	6 197 312	6 398 069
Dell International / EMC			
5,450 %, 2023-06-15	2 427 000 USD	3 259 899	3 281 173
5,300 %, 2029-10-01	3 000 000 USD	4 002 810	4 077 651
placement privé, série 144A, 3,450 %, 2051-12-15			
9 260 000 USD	11 812 314	8 206 764	
General Motors			
5,400 %, 2029-10-15	2 000 000 USD	2 642 450	2 690 269
JPMorgan Chase & Co.			
3,960 %, taux variable à partir du 2026-01-29, 2027-01-29	5 000 000 USD	6 676 750	6 581 062
2,182 %, taux variable à partir du 2027-06-01, 2028-06-01	4 200 000 USD	5 848 080	5 086 305
Stellantis			
4,375 %, 2030-03-14	2 000 000 EUR	2 898 562	2 962 460
Stellantis Finance US, placement privé			
série 144A, 2,691 %, 2031-09-15	7 000 000 USD	7 125 803	7 668 965
Valero Energy			
4,350 %, 2028-06-01	4 782 000 USD	6 493 608	6 348 609
Verizon Communications			
1,250 %, 2030-04-08	3 000 000 EUR	4 452 085	3 736 896
1,680 %, 2030-10-30	9 092 000 USD	12 089 632	9 871 312
2,850 %, 2041-09-03	3 550 000 USD	4 470 675	3 502 652

	VALEUR NOMINALE	COÛT \$	JUSTE VALEUR \$
VF			
2,800 %, 2027-04-23	2 700 000 USD	3 823 130	3 373 510
		93 457 372	85 484 683
Total des obligations américaines		207 735 575	200 255 196
Obligations étrangères (61,1 %)			
Australie (0,4 %)			
Gouvernements et sociétés publiques des états			
Obligations du Trésor de la Nouvelle-Galles du Sud			
1,500 %, 2032-02-20	700 000 AUD	668 963	514 674
Bons du Trésor de l'Australie occidentale			
série 27, 3,000 %, 2027-10-21	4 000 000 AUD	3 862 765	3 548 157
Total Australie		4 531 728	4 062 831
Autriche (0,6 %)			
Sociétés			
BAWAG Group			
2,375 %, taux variable à partir du 2024-03-26, 2029-03-26	1 300 000 EUR	1 963 598	1 790 543
OMV			
2,500 %, taux variable à partir du 2026-09-01, perpétuelle	1 500 000 EUR	2 339 446	1 943 507
2,875 %, taux variable à partir du 2029-09-01, perpétuelle	1 700 000 EUR	2 651 372	2 044 443
Total Autriche		6 954 416	5 778 493
Bahreïn (1,3 %)			
Gouvernement			
Royaume de Bahreïn			
6,750 %, 2029-09-20	4 600 000 USD	6 343 722	6 171 579
5,250 %, 2033-01-25	6 000 000 USD	7 577 239	7 065 534
Total Bahreïn		13 920 961	13 237 113
Belgique (1,1 %)			
Gouvernement			
Royaume de Belgique			
série 88, 1,700 %, 2050-06-22	10 000 000 EUR	13 100 877	10 510 885
Brésil (2,1 %)			
Gouvernement (1,9 %)			
République fédérative du Brésil			
10,000 %, 2027-01-01	73 470 000 BRL	16 972 678	18 883 918
Sociétés (0,2 %)			
Itaú Unibanco Holding			
4,625 %, 2049-12-31	1 600 000 USD	2 116 480	1 606 014
Total Brésil		19 089 158	20 489 932
Chili (0,1 %)			
Gouvernements et sociétés publiques des états			
Codelco			
5,125 %, 2033-02-02	600 000 USD	802 782	818 368

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Fonds d'obligations mondiales à rendement global NEI

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS AU 31 MARS 2023 (NON AUDITÉ) (suite)

	VALEUR NOMINALE	COÛT \$	JUSTE VALEUR \$		VALEUR NOMINALE	COÛT \$	JUSTE VALEUR \$
Danemark (0,2 %)							
Gouvernements et sociétés publiques des états							
Orsted				TotalEnergies			
2,250 %, 2028-06-14	1 800 000 EUR	2 404 418	2 490 663	2,000 %, taux variable à partir du 2027-04-17, perpétuelle	500 000 EUR	570 858	636 425
						56 042 840	50 179 937
				Total France		67 371 269	56 318 683
République dominicaine (0,2 %)							
Gouvernement							
République dominicaine				Allemagne (2,6 %)			
4,875 %, 2032-09-23	2 000 000 USD	2 583 161	2 295 171	Gouvernement (2,3 %)			
				République fédérale d'Allemagne			
				indexées sur l'inflation,			
				0,100 %, 2033-04-15			
				2,500 %, 2046-08-15			
				9 070 938 EUR	13 425 410	13 578 670	
				6 000 000 EUR	16 103 254	8 916 664	
					29 528 664	22 495 334	
France (5,7 %)							
Gouvernements et sociétés publiques des états (0,6 %)							
La Poste				Sociétés (0,3 %)			
0,625 %, 2036-01-18	4 400 000 EUR	6 824 426	4 308 267	Allianz			
SNCF Réseau				3,200 %, taux variable à partir du 2028-04-30, perpétuelle			
1,000 %, 2061-01-19	3 000 000 EUR	4 504 003	1 830 479	3 000 000 USD	3 520 593	2 863 288	
		11 328 429	6 138 746				
				Total Allemagne	33 049 257	25 358 622	
Sociétés (5,1 %)							
AXA				Irlande (2,5 %)			
3,250 %, taux variable à partir du 2029-05-28, 2049-05-28	5 000 000 EUR	6 576 311	6 581 615	Sociétés			
BNP Paribas				Cloverie			
placement privé, série 144A,				5,625 %, taux variable à partir du 2026-06-24, 2046-06-24			
2,159 %, taux variable à partir du 2028-09-15, 2029-09-15	2 600 000 USD	3 298 620	2 915 131	4 000 000 USD	5 763 048	5 216 249	
placement privé, série 144A,				Hammerson Ireland Finance			
3,132 %, taux variable à partir du 2032-01-20, 2033-01-20	3 000 000 USD	3 297 837	3 382 750	1,750 %, 2027-06-03			
7,375 %, taux variable à partir du 2025-08-19, perpétuelle	4 000 000 USD	5 953 524	5 144 296	Trane Technologie Financing			
4,032 %, taux variable à partir du 2025-11-25, perpétuelle	500 000 EUR	761 383	693 031	5,250 %, 2033-03-03			
7,750 %, taux variable à partir du 2029-08-16, perpétuelle	2 200 000 USD	2 824 437	2 838 104	Zurich Finance			
Crédit Agricole				3,000 %, taux variable à partir du 2031-04-19, 2051-04-19			
4,250 %, taux variable à partir du 2025-01-13, perpétuelle	1 400 000 EUR	1 952 517	2 001 471	Total Irlande	28 837 392	24 400 129	
Crédit Agricole Assurances				Italie (10,1 %)			
4,750 %, taux variable à partir du 2028-09-27, 2048-09-27	2 000 000 EUR	3 530 844	2 791 529	Gouvernement (7,4 %)			
Crédit Mutuel Arkéa				Buoni Poliennali del Tes			
1,625 %, 2026-04-15	1 000 000 EUR	1 567 055	1 357 993	série 3Y, 3,500 %, 2026-01-15			
3,375 %, 2031-03-11	2 000 000 EUR	3 007 704	2 609 195	15 000 000 EUR	21 975 631	22 063 449	
Groupe BPCE				Obligations du Trésor de l'Italie			
5,150 %, 2024-07-21	2 630 000 USD	3 472 481	3 488 403	0,250 %, 2028-03-15			
Icade Santé				3,000 %, 2029-08-01			
1,375 %, 2030-09-17	1 900 000 EUR	2 960 278	2 132 857	7 500 000 EUR			
La Mondiale				3,450 %, 2048-03-01			
5,050 %, taux variable à partir du 2025-12-17, perpétuelle	6 650 000 EUR	11 693 463	9 557 087	19 100 000 EUR			
Société Générale				1,700 %, 2051-09-01			
4,000 %, 2027-01-12	1 000 000 USD	1 371 760	1 256 719				
1,750 %, 2029-03-22	900 000 EUR	1 358 973	1 121 082				
Sogecap				Gouvernements et sociétés publiques des états (0,1 %)			
4,125 %, taux variable à partir du 2026-02-18, perpétuelle	400 000 EUR	638 013	551 956	Autostrade per l'Italia			
Total				4,750 %, 2031-01-24			
1,750 %, taux variable à partir du 2024-04-04, perpétuelle	800 000 EUR	1 206 782	1 120 293	600 000 EUR	865 674	870 631	
				Sociétés (2,6 %)			
				Enel Finance International			
				0,875 %, 2036-06-17			
				2 000 000 EUR	2 892 932	1 922 188	
				ERG			
				0,875 %, 2031-09-15			
				2 600 000 EUR	3 888 811	2 906 300	
				Intesa Sanpaolo			
				placement privé, série XR,			
				4,700 %, 2049-09-23			
				2 000 000 USD	2 787 434	1 977 055	
				5,000 %, taux variable à partir du 2027-03-08, 2028-03-08			
				4 960 000 EUR	7 116 418	7 290 994	
				7,750 %, taux variable à partir du 2027-01-11, perpétuelle			
				750 000 EUR	1 244 122	1 062 312	
				5,500 %, taux variable à partir du 2028-03-01, perpétuelle			
				6 000 000 EUR	7 228 485	7 114 371	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

États financiers semestriels 2023

Fonds d'obligations mondiales à rendement global NEI

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS AU 31 MARS 2023 (NON AUDITÉ) (suite)

	VALEUR NOMINALE	COÛT \$	JUSTE VALEUR \$		VALEUR NOMINALE	COÛT \$	JUSTE VALEUR \$
Espagne (suite)							
Telefónica Europe				Vodafone Group			
3,875 %, taux variable à partir du 2026-09-22, perpétuelle	2 500 000 EUR	3 751 047	3 381 315	4,875 %, 2049-06-19	2 000 000 USD	2 991 106	2 446 647
2,875 %, taux variable à partir du 2027-09-24, perpétuelle	1 000 000 EUR	1 471 747	1 239 549	6,250 %, taux variable à partir du 2024-07-03, 2078-10-03	3 050 000 USD	3 968 660	4 005 049
2,376 %, taux variable à partir du 2029-05-12, perpétuelle	1 600 000 EUR	2 460 991	1 826 155	3,250 %, taux variable à partir du 2026-09-04, 2081-06-04	850 000 USD	1 026 077	972 151
		30 422 060	25 900 574			56 318 720	51 052 671
Total Espagne		37 857 136	33 253 620	Total Royaume-Uni		70 780 270	64 187 516
Suède (0,6 %)				Total des obligations étrangères			
Gouvernements et sociétés publiques des états				Obligations supranationales (2,7 %)			
Swedish Export Credit				Africa Finance Corporation			
2,750 %, 2028-02-23	4 000 000 EUR	5 519 363	5 742 116	3,750 %, 2029-10-30	3 400 000 USD	4 392 678	3 764 306
Suisse (0,4 %)				Banque africaine d'Import-Export (Afreximbank)			
Sociétés				3,798 %, 2031-05-17	950 000 USD	1 148 692	1 039 286
UBS Group				Union européenne			
5,125 %, taux variable à partir du 2026-07-29, perpétuelle	2 400 000 USD	3 219 600	2 727 251	0,000 %, 2031-07-04	10 000 000 EUR	11 793 306	11 495 401
UBS Group Funding (Suisse)				0,750 %, 2047-01-04	10 000 000 EUR	10 980 067	8 651 048
7,000 %, taux variable à partir du 2024-01-31, perpétuelle	1 000 000 USD	1 437 150	1 282 398	West African Development Bank			
Total Suisse		4 656 750	4 009 649	2,750 %, 2033-01-22	2 000 000 EUR	3 045 497	2 161 890
Royaume-Uni (6,5 %)				Total des obligations supranationales		31 360 240	27 111 931
Gouvernement (1,3 %)				Total des obligations		987 718 550	885 165 886
Gouvernement du Royaume-Uni				Titres adossés à des crédits mobiliers étrangers (0,5 %)			
0,625 %, 2050-10-22	2 000 000 GBP	3 113 066	1 530 291	Royaume-Uni			
1,250 %, 2051-07-31	12 500 000 GBP	11 348 484	11 604 554	Income Contingent Student Loans			
		14 461 550	13 134 845	série 1, classe A1, taux variable, 2056-07-24			
Sociétés (5,2 %)				série 2, classe A1, taux variable, 2058-07-24			
Barclays				Total des titres adossés à des crédits mobiliers étrangers		4 392 004	4 405 449
6,375 %, taux variable à partir du 2025-12-15, perpétuelle	2 200 000 GBP	3 613 065	3 237 018	Total des placements (90,1 %)			
BP Capital Markets				Plus-value non réalisée sur dérivés (TABLEAU 1) (1,8 %)			17 381 494
3,625 %, taux variable à partir du 2029-06-22, perpétuelle	3 200 000 EUR	4 878 601	4 051 498	Moins-value non réalisée sur dérivés (TABLEAU 2) (-1,4 %)			
4,875 %, taux variable à partir du 2030-06-22, perpétuelle	6 350 000 USD	8 615 680	7 780 721				
InterContinental Hotels Group				Options à la juste valeur - position acheteur (TABLEAU 3) (0,0 %)			
1,625 %, 2024-10-08	1 800 000 EUR	2 796 116	2 554 799				
Nationwide Building Society				Options à la juste valeur - position vendeur (TABLEAU 4) (-0,0 %)			
placement privé, série 144A, 2,972 %, taux variable à partir du 2027-02-16, 2028-02-16	4 950 000 USD	6 271 897	6 047 759				
NatWest Group				Autres éléments d'actif net (9,5 %)*			
1,750 %, taux variable à partir du 2025-03-02, 2026-03-02	4 100 000 EUR	6 275 895	5 704 365				
5,125 %, taux variable à partir du 2027-11-12, perpétuelle	1 000 000 GBP	1 712 188	1 351 017	Actif net (100,0 %)			
Banque Royale d'Écosse							
0,750 %, taux variable à partir du 2024-11-15, 2025-11-15	3 000 000 EUR	4 358 458	4 143 806				
Santander UK Group Holdings							
6,750 %, taux variable à partir du 2024-06-24, perpétuelle	2 600 000 GBP	4 525 293	3 786 034				
Standard Chartered							
1,456 %, taux variable à partir du 2026-01-14, 2027-01-14	4 170 000 USD	5 285 684	4 971 807				

* Incluant les montants à recevoir et à payer des tableaux 5 et 6.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

États financiers semestriels 2023

Fonds d'obligations mondiales à rendement global NEI

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS AU 31 MARS 2023 (NON AUDITÉ) (suite)

TABLEAU 1

Contrats de change à terme	NOMBRE DE CONTRATS	ÉCHÉANCE	TAUX DE CHANGE MOYEN DES CONTRATS (DEVISE/CAD)	MONTANT EN DEVICES	VALEUR CONTRACTUELLE \$	PLUS-VALUE NON RÉALISÉE \$
Plus-value non réalisée sur vente de devises étrangères en contrepartie de réals brésiliens						
Dollar américain	1	avril 2023	1,3853	14 039 594	19 449 000	900 002
Plus-value non réalisée sur vente de devises étrangères en contrepartie de dollars canadiens						
Euro	1	juin 2023	1,4928	240 500 000	359 024 412	5 277 860
Dollar américain	3	juin 2023	1,3618	421 000 000	573 311 192	5 111 490
						10 389 350
Plus-value non réalisée sur vente de devises étrangères en contrepartie de francs suisses						
Dollar américain	1	avril 2023	1,3467	10 148 147	13 666 357	198 425
Plus-value non réalisée sur achat de devises étrangères en contrepartie d'euros						
Réal brésilien	1	avril 2023	0,2601	15 812 325	4 112 627	78 819
Plus-value non réalisée sur vente de devises étrangères en contrepartie de livres sterling						
Dollar américain	1	juin 2023	1,3590	6 669 346	9 063 317	3 647
Plus-value non réalisée sur vente de devises étrangères en contrepartie de rupiah indonésiennes						
Dollar américain	1	juin 2023	1,3742	11 055 524	15 192 115	472 687
Plus-value non réalisée sur vente de devises étrangères en contrepartie de roupies indiennes						
Dollar américain	2	juin 2023	1,3820	8 875 252	12 265 455	9 722
Plus-value non réalisée sur achat de devises étrangères en contrepartie de yens japonais						
Dollar américain	2	mai 2023	1,3773	7 279 860	10 026 841	93 548
Plus-value non réalisée sur achat de devises étrangères en contrepartie de couronnes suédoises						
Dollar américain	1	avril 2023	1,3386	7 384 636	9 885 073	114 088
Plus-value non réalisée sur vente de devises étrangères en contrepartie de couronnes suédoises						
Dollar américain	1	avril 2023	1,3572	702 856	953 883	1 773
Plus-value non réalisée sur achat de devises étrangères en contrepartie de bahts thaïlandais						
Dollar américain	1	avril 2023	1,3305	7 430 441	9 886 573	407 671
Plus-value non réalisée sur vente de devises étrangères en contrepartie de bahts thaïlandais						
Dollar américain	1	juin 2023	1,3462	7 279 510	9 800 038	149 342
Plus-value non réalisée sur achat de devises étrangères en contrepartie de dollars américains						
Shekel israélien	1	avril 2023	0,3735	26 250 000	9 804 052	61 740
Peso mexicain	2	mai 2023	0,0745	216 890 000	16 152 639	383 186
						444 926
Plus-value non réalisée sur vente de devises étrangères en contrepartie de dollars américains						
Yuan chinois	1	avril 2023	0,1991	229 360 000	45 666 412	980 659
Shekel israélien	1	avril 2023	0,3870	103 140 000	39 912 175	1 528 590
Shekel israélien	1	juin 2023	0,3776	76 890 000	29 032 503	67 122
Dollar néo-zélandais	3	avril 2023	0,8629	67 750 000	58 458 347	1 508 630
Rand sud-africain	1	septembre 2023	0,0750	8 930 000	669 798	373
Won sud-coréen	1	avril 2023	0,0011	7 452 147 646	7 883 200	32 120
						4 117 494
Plus-value non réalisée sur dérivés						17 381 494

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Fonds d'obligations mondiales à rendement global NEI

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS AU 31 MARS 2023 (NON AUDITÉ) (suite)

TABLEAU 2

Contrats de change à terme	NOMBRE DE CONTRATS	ÉCHÉANCE	TAUX DE CHANGE MOYEN DES CONTRATS (DEUISE/CAD)	MONTANT EN DEUISES	VALEUR CONTRACTUELLE \$	MOINS-VALEUR NON RÉALISÉE \$
Moins-value non réalisée sur achat de devises étrangères en contrepartie de dollars canadiens						
Euro	2	juin 2023	1,4803	2 500 000	3 700 866	(23 667)
Dollar américain	2	juin 2023	1,3759	8 721 674	12 000 000	(228 109)
						(251 776)
Moins-value non réalisée sur achat de devises étrangères en contrepartie de francs suisses						
Dollar américain	2	avril 2023	1,3621	14 303 466	19 482 701	(458 761)
Moins-value non réalisée sur achat de devises étrangères en contrepartie de livres sterling						
Dollar américain	1	juin 2023	1,3672	84 208 325	115 125 413	(2 745 446)
Moins-value non réalisée sur vente de devises étrangères en contrepartie de roupies indiennes						
Dollar américain	1	juin 2023	1,3880	10 073 741	13 982 653	(16 970)
Moins-value non réalisée sur achat de devises étrangères en contrepartie de yens japonais						
Dollar américain	1	mai 2023	1,3457	31 487 514	42 372 747	(425 353)
Moins-value non réalisée sur vente de devises étrangères en contrepartie de wons sud-coréens						
Dollar américain	1	avril 2023	1,3508	5 921 105	7 997 935	(277 221)
Moins-value non réalisée sur achat de devises étrangères en contrepartie de pesos mexicains						
Dollar américain	2	mai 2023	1,3678	15 902 382	21 751 489	(465 270)
Moins-value non réalisée sur vente de devises étrangères en contrepartie de couronnes norvégiennes						
Dollar américain	2	avril 2023	1,3293	38 382 896	51 021 715	(3 265 744)
Moins-value non réalisée sur achat de devises étrangères en contrepartie de couronnes suédoises						
Dollar américain	2	avril 2023	1,3567	8 880 576	12 048 233	(288 880)
Moins-value non réalisée sur vente de devises étrangères en contrepartie de couronnes suédoises						
Dollar américain	1	avril 2023	1,3118	9 692 942	12 715 484	(206 605)
Moins-value non réalisée sur vente de devises étrangères en contrepartie de dollars singapour						
Dollar américain	1	avril 2023	1,3505	3 632 257	4 905 383	(31 077)
Moins-value non réalisée sur vente de devises étrangères en contrepartie de bahts thaïlandais						
Dollar américain	1	avril 2023	1,3241	10 974 520	14 531 332	(710 413)
Moins-value non réalisée sur achat de devises étrangères en contrepartie de dollars américains						
Dollar australien	1	avril 2023	0,9416	25 500 000	24 010 143	(1 387 078)
Yuan chinois	1	avril 2023	0,1966	48 130 000	9 463 842	(16 713)
Shekel israélien	1	avril 2023	0,3759	76 890 000	28 901 066	(51 765)
Yen japonais	4	mai 2023	0,0105	2 010 000 000	21 113 775	(328 361)
						(1 783 917)
Moins-value non réalisée sur vente de devises étrangères en contrepartie de dollars américains						
Réal brésilien	1	décembre 2023	0,2460	34 251 000	8 426 479	(218 099)
Dollar néo-zélandais	2	avril 2023	0,8509	12 800 000	10 891 554	(91 792)
Rand sud-africain	1	mai 2023	0,0732	1 740 000	127 415	(4 688)
Rand sud-africain	2	septembre 2023	0,0735	159 630 000	11 728 900	(300 127)
Dollar de Taïwan	1	avril 2023	0,0450	415 970 546	18 713 263	(215 595)
						(830 301)
Swaps sur défaillance de crédit						
	NOMBRE DE CONTRATS	ÉCHÉANCE	TAUX FIXE %	CONTREPARTIE	VALEUR NOMINALE ACHAT(VENTE) \$	
Entité de référence						
Markit CDX.NA.HY.39	1	décembre 2027	5,000	BNP Paribas	(20 000 000)	(300 033)
Swaps de taux d'intérêt						
	NOMBRE DE CONTRATS	ÉCHÉANCE	TAUX FIXE %	TAUX VARIABLE	VALEUR NOMINALE ACHAT(VENTE) \$	
Paie/ reçoit						
Paie variable/ reçoit fixe	1	mars 2028	2,500	CNY 7-DAY REVERSE REPO	450 000 000	(1 193 761)
Moins-value non réalisée sur dérivés						(13 251 528)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Fonds d'obligations mondiales à rendement global NEI

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS AU 31 MARS 2023 (NON AUDITÉ) (suite)

TABLEAU 3

Options à la juste valeur–position acheteur	VALEUR NOMINALE ACHAT(VENTE)	NOMBRE D'OPTIONS	ÉCHÉANCE	PRIX D'EXERCICE \$	COÛT \$	JUSTE VALEUR \$
Options sur devises						
Options d'achat						
EUR/SEK	12 000 000	1	mai 2023	11,700 EUR/SEK	22 293	25 802
Options de vente						
EUR/SEK	12 000 000	1	mai 2023	11,050 EUR/SEK	96 613	63 368
Options à la juste valeur–position acheteur						89 170

TABLEAU 4

Options à la juste valeur–position vendeur	VALEUR NOMINALE ACHAT(VENTE)	NOMBRE D'OPTIONS	ÉCHÉANCE	PRIX D'EXERCICE \$	COÛT \$	JUSTE VALEUR \$
Options sur devises						
Options d'achat						
EUR/SEK	(12 000 000)	1	mai 2023	11,700 EUR/SEK	(100 926)	(25 802)
Options à la juste valeur–position vendeur						(25 802)

TABLEAU 5

Contrats à terme	NOMBRE DE CONTRATS ACHAT(VENTE)	ÉCHÉANCE	VALEUR CONTRACTUELLE EN DEVISES	MONTANT À RECEVOIR \$
Montant à recevoir sur contrats à terme				
Bons du Trésor de l'Australie–10 ans	76	juin 2023	9 039 514 AUD	307 168
EURX EURO-BUND	205	juin 2023	27 315 400 EUR	869 605
Bons du Trésor des États-Unis–5 ans	317	juin 2023	34 197 024 USD	752 215
Montant à recevoir sur contrats à terme				1 928 988

TABLEAU 6

Contrats à terme	NOMBRE DE CONTRATS ACHAT(VENTE)	ÉCHÉANCE	VALEUR CONTRACTUELLE EN DEVISES	MONTANT À PAYER \$
Montant à payer sur contrats à terme				
Bons du Trésor de l'Australie – 3 ans	(665)	juin 2023	(71 305 476) AUD	(1 063 207)
EURO-BOBL	(474)	juin 2023	(54 704 340) EUR	(1 834 128)
Euro-BTP	(174)	juin 2023	(19 381 860) EUR	(1 009 931)
EURO-OAT	(145)	juin 2023	(18 262 750) EUR	(988 254)
EURO-SCHATZ	(30)	juin 2023	(3 138 600) EUR	(50 347)
EURX EUR-BULX–30 ans	(240)	juin 2023	(31 852 800) EUR	(3 130 752)
Obligations du Gouvernement du Canada–2 ans	(4)	juin 2023	(412 160) CAD	(2 940)
Obligations du Gouvernement du Canada–10 ans	(416)	juin 2023	(50 510 720) CAD	(1 930 240)
Obligations du Gouvernement du Japon–10 ans	(18)	juin 2023	(2 639 890 000) JPY	(223 426)
LONG GILT	(53)	juin 2023	(5 337 630) GBP	(233 275)
Obligations des États-Unis–Long terme	25	juin 2023	3 322 656 USD	(52 793)
Obligations américaines Ultra 10 ans	(74)	juin 2023	(8 962 812) USD	(13 093)
Obligations des États-Unis–Ultra	(12)	juin 2023	(1 637 719) USD	(83 497)
Bons du Trésor des États-Unis–10 ans	(167)	juin 2023	(18 961 406) USD	(339 798)
Montant à payer sur contrats à terme				(10 955 681)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Fonds d'obligations mondiales à rendement global NEI

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS – INFORMATION SPÉCIFIQUE (NON AUDITÉES)

a) Constitution du Fonds (note 1)

Le Fonds d'obligations mondiales à rendement global NEI (le « Fonds ») est une fiducie de fonds commun de placement non incorporée. La date de constitution de chaque série du Fonds est la date indiquée dans la partie B du prospectus simplifié comme étant la date de création de la série, tel que mentionné ci-dessous :

Série A	Série F	Série I
25 septembre 2013	27 septembre 2013	31 mars 2014
Série O	Série P	Série PF
29 juin 2018	29 juillet 2014	13 août 2014

b) Parts (note 4)

Parts émises et en circulation

	Nombre de parts, au début de la période		Parts			Nombre de parts, à la fin de la période
	émises	réinvesties	rachetées			
Série A						
31 mars 2023	3 731 301	387 576	270 366	575 204	3 814 039	
31 mars 2022	4 463 249	304 524	119 577	1 053 834	3 833 516	
Série F						
31 mars 2023	4 280 342	883 625	248 750	1 100 154	4 312 563	
31 mars 2022	5 347 357	882 414	135 371	1 912 009	4 453 133	
Série I						
31 mars 2023	106 780 963	7 729 719	1 412 708	28 713 397	87 209 993	
31 mars 2022	93 337 512	5 935 928	4 352 633	2 484 883	101 141 190	
Série O						
31 mars 2023	442 626	44 523	32 257	370 442	148 964	
31 mars 2022	270 222	55 786	16 034	35 159	306 883	
Série P						
31 mars 2023	1 579 646	447 611	130 049	285 189	1 872 117	
31 mars 2022	1 905 672	175 881	58 702	463 988	1 676 267	
Série PF						
31 mars 2023	14 745 719	2 323 401	618 892	9 652 627	8 035 385	
31 mars 2022	13 774 281	2 048 299	419 877	1 794 458	14 447 999	

c) Distributions

Toutes les distributions effectuées par le Fonds sont automatiquement réinvesties dans des parts additionnelles de la même série que celle d'où provenait la distribution, à moins qu'un avis contraire précisant un versement en espèces ne soit reçu par écrit au moins cinq jours à l'avance. Toutes les distributions réinvesties sont versées sans frais d'acquisition.

Le calendrier des distributions, qui peuvent consister en un revenu net de placement, des gains en capital nets réalisés et/ou un remboursement de capital, est le suivant :

Série A	Série F	Série I
Mensuelle	Mensuelle	Trimestrielle
Série O	Série P	Série PF
Trimestrielle	Mensuelle	Mensuelle

De plus, le Fonds distribuera, avant la fin de chaque année, tout excédent de revenu net et de gains en capital nets réalisés à ses porteurs de parts.

d) Frais de gestion et autres frais (note 5)

Les ratios des frais de gestion annuels, pour 2023 et 2022, se détaillent de la façon suivante :

	Série A %	Série F %	Série P %
31 mars 2023	1,40	0,65	1,25
31 mars 2022	1,40	0,65	1,25
	Série PF %		
31 mars 2023	0,50		
31 mars 2022	0,50		

Les ratios des frais d'administration annuels, pour 2023 et 2022, se détaillent de la façon suivante :

	Série A %	Série F %	Série O %
31 mars 2023	0,25	0,25	0,08
31 mars 2022	0,25	0,25	0,08
	Série P %	Série PF %	
31 mars 2023	0,25	0,20	
31 mars 2022	0,25	0,20	

Les porteurs de parts de série I négocient et paient des frais de gestion et d'administration directement auprès du gestionnaire.

Les porteurs de parts de série O négocient et paient des frais de gestion directement auprès du gestionnaire.

e) Opérations entre parties liées (note 6)

Les charges à payer aux parties liées, présentées à l'état de la situation financière, sont les suivantes :

	31 mars 2023	30 septembre 2022
	\$	\$
	54 872	72 050

f) Informations sur les instruments financiers (note 7)

Stratégie lors de l'utilisation d'instruments financiers

Objectif de placement

Le Fonds vise à procurer un revenu courant élevé avec la possibilité de gains en capital. Le Fonds investira ses actifs principalement dans des titres mondiaux à revenu fixe sur des marchés développés et émergents. Le Fonds pourra répartir ses actifs entre tous les secteurs et toutes les qualités de crédit, mais choisira principalement les titres de qualité supérieure auxquels Standard & Poor's a accordé une note de BBB- et plus (ou auxquels des agences de notation compétentes ont accordé une note équivalente).

Le Fonds se conforme à une démarche de placement axée sur l'investissement responsable, tel que décrit dans la partie A du prospectus simplifié.

Instruments financiers évalués à la juste valeur

Niveaux hiérarchiques des instruments financiers évalués à la juste valeur

Les tableaux suivants catégorisent la juste valeur des actifs financiers du Fonds selon une hiérarchie à trois niveaux. La méthodologie utilisée pour établir la hiérarchie des titres n'est pas nécessairement une indication du risque associé au placement dans les titres. La détermination de la juste valeur est décrite dans la section « Principales méthodes comptables » de la note 2.

Fonds d'obligations mondiales à rendement global NEI

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS – INFORMATION SPÉCIFIQUE (NON AUDITÉES) (suite)

Hiérarchie de la juste valeur (en milliers de \$)

31 mars 2023	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$	Total \$
Actifs financiers à la JVRN				
Obligations	529 621	355 545	-	885 166
Options	-	89	-	89
Titres adossés à des crédits mobiliers	-	4 405	-	4 405
Instruments financiers dérivés	-	17 382	-	17 382
Total	529 621	377 421	-	907 042
Passifs financiers à la JVRN				
Options	-	26	-	26
Instruments financiers dérivés	-	13 251	-	13 251
Total	-	13 277	-	13 277

30 septembre 2022	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$	Total \$
Actifs financiers à la JVRN				
Obligations	654 567	399 198	-	1 053 765
Options	7 845	1 176	-	9 021
Titres adossés à des créances hypothécaires	-	260	-	260
Titres adossés à des crédits mobiliers	-	4 106	-	4 106
Instruments financiers dérivés	-	20 822	-	20 822
Total	662 412	425 562	-	1 087 974
Passifs financiers à la JVRN				
Options	-	1 176	-	1 176
Instruments financiers dérivés	-	45 329	-	45 329
Total	-	46 505	-	46 505

Transferts entre les niveaux 1 et 2

Au cours des périodes closes le 31 mars 2023 et le 30 septembre 2022, il n'y a eu aucun transfert de titres entre les niveaux 1 et 2.

Risques découlant des instruments financiers

Risque de change (en milliers de \$)

L'exposition du Fonds au risque de change est présentée dans les tableaux ci-après. Les montants représentent les éléments monétaires et non monétaires (y compris le notionnel des contrats de change à terme). Ils indiquent également l'effet potentiel sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'une appréciation ou dépréciation de 3 % du dollar canadien par rapport à chacune des devises présentées, toutes les autres variables restant constantes.

31 mars 2023	Éléments d'actif financiers \$	Éléments de passif financiers \$	Exposition nette \$	Effet sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables \$
USD	889 696	825 209	64 487	1 935
EUR	345 066	364 909	(19 843)	595
GBP	59 085	116 637	(57 552)	1 727
JPY	50 177	52 908	(2 731)	82
NZD	49 839	68 047	(18 208)	546
MXN	49 296	21 939	27 357	821
NOK	48 598	-	48 598	1 458
BRL	44 446	8 692	35 754	1 073
ILS	38 771	67 677	(28 906)	867
AUD	31 831	1 063	30 768	923
INR	25 572	-	25 572	767
THB	24 094	9 631	14 463	434
IDR	15 397	-	15 397	462
CHF	13 959	19 785	(5 826)	175
SEK	13 845	22 152	(8 307)	249
ZAR	13 323	12 683	640	19
CNY	9 490	46 310	(36 820)	1 105
KRW	7 723	7 723	-	-
SGD	4 949	-	4 949	148
PLN	6	-	6	-
TRY	1	-	1	-
TWD	-	18 494	(18 494)	555

30 septembre 2022	Éléments d'actif financiers \$	Éléments de passif financiers \$	Exposition nette \$	Effet sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables \$
USD	1 088 507	1 020 232	68 275	2 048
EUR	684 013	742 057	(58 044)	1 741
GBP	107 132	179 700	(72 568)	2 177
NOK	61 247	17 443	43 804	1 314
CHF	49 512	3 015	46 497	1 395
NZD	33 389	26 391	6 998	210
KRW	31 889	-	31 889	957
SEK	31 531	19 193	12 338	370
MXN	29 400	-	29 400	882
JPY	26 940	42 532	(15 592)	468
BRL	26 517	-	26 517	796
SGD	20 231	-	20 231	607
PLN	10 784	9 706	1 078	32
HUF	9 496	13 132	(3 636)	109
AUD	8 705	2 840	5 865	176
ILS	6	37 197	(37 191)	1 116
CNY	3	53 273	(53 270)	1 598
ZAR	1	16 625	(16 624)	499
THB	1	12 698	(12 697)	381
TRY	1	-	1	-
TWD	-	20 612	(20 612)	618

Fonds d'obligations mondiales à rendement global NEI

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS – INFORMATION SPÉCIFIQUE (NON AUDITÉES) (suite)

En pratique, le rendement réel des transactions peut différer de ces analyses de sensibilité et les différences pourraient s'avérer importantes.

Risque de taux d'intérêt (en milliers de \$)

Le tableau suivant résume l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt. Il comprend les éléments d'actif et de passif financiers du Fonds selon leurs justes valeurs, catégorisés en fonction de la date contractuelle de modification des taux ou de la date d'échéance, selon la première éventualité. Il indique également l'effet sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'une variation de 1,00 % des taux d'intérêt en vigueur, en assumant un mouvement parallèle de la courbe de taux, toutes les autres variables étant demeurrées constantes.

	Moins d'un an \$	1 à 5 ans \$	5 à 10 ans \$	Plus de 10 ans \$	Effet sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	
					Total \$	\$
31 mars 2023	120 643	429 088	234 555	200 018	984 304	36 477
30 septembre 2022	306 579	404 920	345 124	182 695	1 239 318	44 549

En pratique, le rendement réel des transactions peut différer de ces analyses de sensibilité et les différences pourraient s'avérer importantes.

Risque de concentration

Le tableau qui suit résume le risque de concentration en pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds :

31 mars 2023		30 septembre 2022	
Segment de marché	%	Segment de marché	%
Obligations étrangères		Obligations étrangères	
Italie	10,1	Royaume-Uni	6,3
Royaume-Uni	6,5	France	6,2
Mexique	6,2	Pays-Bas	5,2
Pays-Bas	6,1	Italie	5,1
France	5,7	Autres pays*	21,0
Nouvelle-Zélande	5,0	Obligations américaines	
Autres pays*	21,5	Gouvernement	17,4
Obligations américaines		Sociétés	9,0
Gouvernement	11,6	Obligations canadiennes	13,0
Sociétés	8,7	Obligations supranationales	2,5
Obligations canadiennes	5,5	Options à la juste valeur	0,6
Obligations supranationales	2,7	Titres adossés à des crédits mobiliers étrangers	0,3
Titres adossés à des crédits mobiliers étrangers	0,5	Instruments financiers dérivés	(2,0)
Instruments financiers dérivés	0,4	Autres éléments d'actif net	15,4
Autres éléments d'actif net	9,5		
Total	100,0		100,0

*Cette catégorie inclut tous les pays représentant moins de 5 % de l'actif net du Fonds.

Fonds d'obligations mondiales à rendement global NEI

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS – INFORMATION SPÉCIFIQUE (NON AUDITÉES) (suite)

Risque de prix (en milliers de \$)

Les estimations de l'effet sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds d'une variation raisonnablement possible des indices de référence, établies par le gestionnaire d'après le coefficient bêta historique (coefficient de sensibilité qui indique la relation existant entre les fluctuations de la valeur d'un titre et les fluctuations du marché) entre le rendement du Fonds et celui des indices de référence, toutes les autres variables étant demeurrées constantes, sont présentées dans le tableau ci-après. Une analyse de régression de 36 mois a été utilisée pour évaluer le coefficient bêta historique. Les données utilisées aux fins de l'analyse de régression reposent sur les rendements mensuels du Fonds.

Indices de référence	Variation des cours %	Effet sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	
		31 mars 2023 \$	30 septembre 2022 \$
Indice Bloomberg Barclays Global Aggregate (couvert en \$ CA)	1,00	6 616	10 705

Lorsqu'il y a plus d'un indice de référence, l'effet de chaque indice doit être considéré individuellement, car chacun des indices peut varier indépendamment des autres.

En pratique, le rendement réel des transactions peut différer de ces analyses de sensibilité et les différences pourraient s'avérer importantes.

Risque de crédit

La concentration du risque de crédit du Fonds est répartie entre les titres à revenu fixe et les instruments financiers dérivés. Étant donné que leurs justes valeurs tiennent compte de la capacité financière de l'émetteur, ce facteur correspond au risque maximal de crédit auquel le Fonds est exposé.

Répartition du portefeuille des titres à revenu fixe par notation de crédit

Notation de crédit	Pourcentage des titres à revenu fixe	
	31 mars 2023 %	30 septembre 2022 %
AAA	26	40
AA	7	10
A	13	12
BBB	44	33
BB	8	4
B	2	1
Total	100	100

Au 31 mars 2023, les contreparties aux instruments financiers dérivés ont une notation de crédit d'au moins « A-1 » de *Standard & Poor's* (« A-1 » au 30 septembre 2022).

Risque de liquidité

Pour obtenir des renseignements sur les échéances des passifs financiers et sur la gestion du risque de liquidité du Fonds, se reporter à la note 7 « Informations sur les instruments financiers ».

g) Impôts - Report des pertes (note 2)

Le solde des pertes en capital et le solde des pertes autres qu'en capital déterminés aux fins des déclarations fiscales au 15 décembre 2022, correspondant à la date de fin d'exercice à des fins fiscales, sont les suivants :

Pertes en capital	Pertes autres qu'en capital		
	Montant \$	Montant \$	Année d'échéance
100 084 681	-		

Fonds d'obligations mondiales à rendement global NEI

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS – INFORMATION SPÉCIFIQUE (NON AUDITÉES) (suite)

h) Information sur les actifs et passifs compensés et non compensés (note 2)

Le Fonds conclut, dans le cadre normal de ses activités, diverses conventions-cadres de compensation et autres accords similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation utilisés pour les états de la situation financière (tableau section 1). Les accords permettent néanmoins d'opérer la compensation des montants dans certaines circonstances, comme la faillite ou la résiliation des contrats (tableau section 2). Le tableau de la section 2 présente les instruments financiers qui satisferaient aux critères de compensation, si de telles circonstances se présentaient, au 31 mars 2023 et au 30 septembre 2022. La colonne « Incidence nette » indique quelle aurait été l'incidence de la compensation de la totalité des montants sur les états de la situation financière du Fonds. Seulement les montants significatifs (au-dessus de 0,10 % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables) ont été divulgués.

31 mars 2023	Section 1		Section 2			
	Montant brut présenté à l'état de la situation financière	Montant compensé	Montant net présenté à l'état de la situation financière	Montants non compensés		
				Instruments financiers	Garantie financière reçue/donnée	Incidence nette
\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Éléments d'actif financiers						
Plus-value non réalisée sur dérivés	13 893 048	-	13 893 048	7 034 800	-	6 858 248
Éléments de passif financiers						
Moins-value non réalisée sur dérivés	9 125 664	-	9 125 664	7 034 800	-	2 090 864

30 septembre 2022	Section 1		Section 2			
	Montant brut présenté à l'état de la situation financière	Montant compensé	Montant net présenté à l'état de la situation financière	Montants non compensés		
				Instruments financiers	Garantie financière reçue/donnée	Incidence nette
\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Éléments d'actif financiers						
Plus-value non réalisée sur dérivés	9 198 142	-	9 198 142	6 346 768	-	2 851 374
Éléments de passif financiers						
Moins-value non réalisée sur dérivés	34 078 533	-	34 078 533	6 346 768	-	27 731 765

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2023 et 2022

Dans les notes afférentes aux états financiers, les termes « nous », « Placements NEI S.E.C. » ou « NEI » font référence à Placements NordOuest & Éthiques S.E.C., le gestionnaire des Fonds.

Dans les notes afférentes aux états financiers, « porteurs de parts » fait référence aux porteurs de parts rachetables.

1. CONSTITUTION DES FONDS

Placements NEI S.E.C. agit à titre de gestionnaire des Fonds NEI, collectivement appelés « les Fonds ». L'adresse de son siège social est le 151, rue Yonge, bureau 1200, Toronto (Ontario), M5C 2W7.

Les Fonds sont tous des fiducies de fonds commun de placement ou des fiducies d'investissement à participation unitaire assujetties aux lois de la province de l'Ontario.

L'information financière présentée dans ces états financiers et les notes afférentes est au 31 mars 2023 et au 30 septembre 2022, et porte sur les périodes de 6 mois closes aux 31 mars 2023 et 2022, à l'exception des Fonds créés au cours de l'une des périodes. Le cas échéant, les informations fournies concernent la période allant de la constitution aux 31 mars 2023 et 2022, selon le cas.

Fonds	Date de création
Fonds d'infrastructure propre NEI	1 ^{er} mars 2022

Pour les Fonds créés en cours d'exercice, le terme « période » désigne la période écoulée entre la date de constitution et le 31 mars de l'exercice concerné. La date de constitution est indiquée à la note a) des Notes afférentes aux états financiers—Information spécifique du Fonds.

Les principales activités des Fonds sont présentées à la section « Notes afférentes aux états financiers – Information spécifique » relative à chacun des Fonds.

2. MODE DE PRÉSENTATION ET PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

MODE DE PRÉSENTATION

Déclaration de conformité

Les méthodes utilisées pour la préparation des présents états financiers sont conformes aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Les états financiers ont été approuvés pour publication par le conseil d'administration de Placements NEI S.E.C., le 16 mai 2023.

PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les principales méthodes d'évaluation et de présentation appliquées lors de la préparation de ces états financiers sont indiquées ci-dessous.

Instruments financiers

Les instruments financiers des Fonds comprennent, le cas échéant, la trésorerie et équivalents, les placements, les dérivés, les intérêts, les dividendes et autres montants à recevoir, les sommes à recevoir pour la vente de titres, les souscriptions à recevoir, la garantie en trésorerie reçue pour les mises en pension, les sommes à payer pour l'achat de titres, les distributions à payer aux porteurs de parts, les charges à payer, les passifs, les rachats à payer et les engagements relatifs à des mises en pension. Les instruments financiers sont comptabilisés à la date à laquelle les Fonds deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à savoir la date de transaction de l'instrument financier.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir des flux de trésorerie liés aux placements ont expiré ou que les Fonds ont transféré la quasi-totalité des avantages et des risques de la propriété.

Classement et évaluation

Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à IFRS 9, *Instruments financiers*. Selon IFRS 9, les actifs financiers sont évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »), en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels et du modèle commercial de gestion des actifs financiers.

Les portefeuilles d'actifs financiers sont gérés sur la base de la juste valeur et la performance est évaluée à la juste valeur. Les Fonds sont évalués à la juste valeur et cette information est utilisée pour évaluer la performance des actifs et pour prendre des décisions. Les flux de trésorerie contractuels des titres à revenu fixe correspondent uniquement à des remboursements de principal et d'intérêt, toutefois, ces titres ne sont ni détenus pour percevoir les flux de trésorerie contractuels ni pour percevoir les flux de trésorerie contractuels et vendre. La perception des flux de trésorerie contractuels est seulement accessoire à l'atteinte des objectifs du modèle économique des Fonds. Par conséquent, tous les instruments financiers sont évalués à la JVRN.

L'obligation des Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat, qui se rapproche de la juste valeur. Les méthodes comptables utilisées pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des instruments financiers dérivés sont identiques aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des transactions avec les porteurs de parts rachetables, sauf lorsque le cours de clôture pour les actifs et passifs financiers ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur.

Au 31 mars 2023 et au 30 septembre 2022, il n'y a pas de différence entre la valeur financière à la JVRN ou désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Classement des parts émises par les Fonds

Les parts en circulation des Fonds sont considérées comme des « instruments remboursables au gré du porteur » conformément à IAS 32, *Instruments financiers : Présentation* (« IAS 32 »). Les parts en circulation des Fonds sont classées comme des passifs financiers dans les états financiers puisqu'elles ne rencontrent pas la définition d'instruments remboursables au gré du porteur à classer dans les capitaux propres.

Dépréciation d'actifs financiers

Le modèle de dépréciation s'applique aux actifs financiers, à l'exception des instruments financiers à la JVRN ou désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Comme les actifs financiers sont évalués au coût amorti, les Fonds considèrent autant l'analyse historique et les informations prévisionnelles dans la détermination des pertes de crédit attendues. En date des états financiers, tous les actifs financiers évalués au coût amorti devraient se régler à court terme. Les Fonds considèrent que le risque de défaut sur ces actifs financiers est faible, et que les contreparties ont une forte capacité à rencontrer leurs obligations contractuelles à court terme. Étant donné la faible exposition des Fonds au risque de crédit sur les actifs financiers comptabilisés au coût amorti, aucune correction de valeur pour perte n'a été comptabilisée, car aucune dépréciation n'aura d'incidence importante sur les états financiers.

Détermination de la juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date d'évaluation. Les Fonds utilisent le cours de clôture pour les actifs et passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine la valeur située dans l'écart acheteur-vendeur la plus représentative de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des actifs et passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, y compris les instruments financiers dérivés hors cote, est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Les Fonds utilisent diverses méthodes et posent des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date d'évaluation.

Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la référence à la juste valeur d'un autre instrument identique en substance, la valeur actualisée des flux de trésorerie, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et fondées sur des données de marché observables. Se reporter à la note 7 « Informations sur les instruments financiers » pour de plus amples renseignements sur les évaluations de la juste valeur des Fonds.

Encaisse

L'encaisse (découvert bancaire) est évaluée au coût, lequel se rapproche de la juste valeur.

Titres de marché monétaire

Les titres de marché monétaire sont inscrits au coût qui inclut des intérêts courus et se rapproche de la juste valeur.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2023 et 2022 (suite)

Actions, titres indiciels et fonds négociés en Bourse

Les actions, les titres indiciels et les fonds négociés en Bourse sont inscrits au cours de clôture de la Bourse accréditée où le titre correspondant est le plus négocié. Les bons de souscription non listés sont évalués à l'aide d'un modèle d'évaluation reconnu, dont Black & Scholes.

Obligations, titres adossés à des créances hypothécaires et titres adossés à des crédits mobiliers

Les obligations, les titres adossés à des créances hypothécaires et les titres adossés à des crédits mobiliers sont évalués à partir des cours de clôture obtenus de courtiers en valeurs mobilières reconnus.

Fonds de placement

Les parts des fonds sous-jacents sont généralement inscrites à la valeur liquidative par part, fournie par le gestionnaire du fonds sous-jacent, à chaque jour d'évaluation à l'exception des fonds de placement privés qui sont traités dans la section « Évaluation des titres non cotés et autres placements ».

Instruments financiers dérivés

Certains Fonds ont recours à un éventail d'instruments financiers dérivés tels que des contrats de change à terme, des contrats à terme de gré à gré, des swaps de taux d'intérêt, des swaps sur défaillance de crédit, des titres à être déterminés (« TBA »), des contrats à terme et des options, soit à des fins de couverture, soit à des fins autres que de couverture, ou les deux.

Contrats de change à terme, contrats à terme de gré à gré, swaps de taux d'intérêt, swaps sur défaillance de crédit et TBA

La juste valeur de ces instruments correspond au gain ou à la perte qu'entraînerait leur réalisation à la date d'évaluation; cette valeur est comptabilisée au poste « Plus-value (moins-value) non réalisée sur dérivés » dans les états de la situation financière.

Contrats à terme

Les contrats à terme sont évalués à la juste valeur et sont réglés quotidiennement par l'entremise de courtiers agissant à titre d'intermédiaires. Les montants à recevoir (à payer) relativement au règlement de contrats à terme sont comptabilisés au poste « Montant à recevoir (à payer) sur contrats à terme » à l'état de la situation financière.

Options

Les options inscrites à la cote d'une Bourse sont évaluées à la juste valeur fondée sur le cours de clôture de la principale Bourse sur laquelle l'option est négociée pour les positions acheteur et sur le cours vendeur pour les positions vendeur. Les options non listées sont évaluées à l'aide d'un modèle d'évaluation reconnu, dont Black & Scholes.

Évaluation des titres non cotés et autres placements

Lorsque les principes d'évaluation des placements décrits précédemment ne sont pas applicables, la juste valeur est déterminée selon les meilleures estimations du gestionnaire à l'aide de procédures d'évaluation établies et qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date d'évaluation. Ces procédures couvrent entre autres les titres en arrêt de transaction, les titres de sociétés privées ainsi que les titres non liquides. Pour plus d'information, se reporter à la note 3 « Jugements significatifs, estimations et hypothèses ».

Opérations sur les placements

Les opérations sur les placements sont comptabilisées à la date de l'opération. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen à l'exception du coût des titres de marché monétaire qui est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif. Le coût moyen n'inclut pas l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe à l'exception des obligations sans coupon. Les coûts de transaction, comme les commissions de courtage, engagés au moment de l'achat et de la vente de titres par les Fonds sont constatés dans les états du résultat global. L'écart entre la plus-value (moins-value) non réalisée des placements au début et à la fin de la période est comptabilisé au poste « Gain net (perte nette) non réalisé(e) sur placements » dans les états du résultat global. Lors de la disposition d'un placement, la différence entre la juste valeur et le coût des placements est incluse au poste « Gain net (perte nette) réalisé(e) sur placements » de ces mêmes états.

Activités de prêts de titres et de mises en pension

Depuis juin 2020, certains Fonds peuvent conclure des opérations de prêts de titres et de mises en pension par l'entremise du programme de prêts de titres de Fiducie Desjardins inc. (« Fiducie Desjardins »).

Prêts des titres

Les titres prêtés continuent d'être inclus dans l'inventaire du portefeuille de placements ainsi que dans la valeur totale des états de la situation financière, car la quasi-totalité des risques et avantages liés à leur propriété sont conservés par les Fonds.

Afin de limiter le risque que la contrepartie ne puisse remplir ses obligations, les Fonds reçoivent une garantie représentant au moins 102 % du montant contractuel, déterminée quotidiennement selon la juste valeur des titres prêtés au jour ouvrable précédent. Les titres reçus en garantie dans le cadre des activités de prêts de titres ne sont pas comptabilisés à l'état de la situation financière, car la quasi-totalité des risques et des avantages liés à leur propriété n'a pas été transférée aux Fonds. Les garanties reçues sous forme d'espèces sont quant à elles comptabilisées dans l'état de la situation financière au poste « Garantie en trésorerie reçue pour les prêts de titres », selon le cas.

Pour les Fonds qui participent à des opérations de prêts de titres, le montant des titres prêtés et la valeur des garanties reçues sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille de placements, le cas échéant.

Les revenus générés par les activités de prêt de titres de la Fiducie Desjardins sont partagés entre le Fonds et la Fiducie Desjardins au taux présenté à la section « Notes afférentes aux états financiers – Information spécifique » relative à chacun des Fonds. Ces revenus sont constatés au poste « Revenus provenant des activités de prêt de titres » dans les états du résultat global.

Mises en pension

Dans le cadre d'une mise en pension, un Fonds vend un titre à un tiers et s'engage à lui racheter le même titre, ou essentiellement le même, à un prix et une date prédéterminés.

Afin de limiter le risque que la contrepartie ne puisse remplir ses obligations, les Fonds reçoivent une garantie qui comprend une combinaison d'espèces et de titres, représentant au moins 102 % du montant contractuel, déterminée quotidiennement selon la juste valeur des titres mis en pension le jour ouvrable précédent. Les titres reçus en garantie dans le cadre des mises en pension ne sont pas comptabilisés à l'état de la situation financière, car la quasi-totalité des risques et des avantages liés à leur propriété n'a pas été transférée aux Fonds.

Les garanties reçues sous forme d'espèces dans le cadre de mises en pension sont quant à elles comptabilisées comme actifs financiers à l'état de la situation financière au poste « Garantie en trésorerie reçue pour les mises en pension ». Un passif correspondant à l'obligation de remettre les titres est comptabilisé au poste « Engagements relatifs à des mises en pension ». Fiducie Desjardins, à titre de dépositaire des Fonds, peut utiliser ces montants pour acquérir des placements. Les revenus générés sont partagés entre le Fonds et Fiducie Desjardins selon le taux présenté à la section « Notes afférentes aux états financiers – Information spécifique » relative à chacun des Fonds. Ces revenus sont inclus au poste « Revenus provenant des activités de prêts de titres » à l'état du résultat global.

Compensation des actifs et des passifs financiers

Un actif et un passif financiers doivent être compensés à l'état de la situation financière du Fonds si et seulement si le Fonds a un droit juridiquement exécutoire et inconditionnel de les compenser et qu'il a l'intention, soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Le Fonds a un droit juridiquement exécutoire et inconditionnel de compenser un actif et un passif financiers lorsque ce droit est exécutoire dans le cours normal des affaires, et en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite.

Les instruments financiers dérivés négociés sur les marchés hors cote, les prêts de titres et les mises en pension, les sommes à recevoir sur la vente de titres et les sommes à payer pour l'achat de titres font l'objet d'accords généraux de compensation ou d'ententes similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, car le droit de compensation n'est exécutoire qu'en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite.

Le tableau présentant l'information sur les actifs et passifs financiers compensés ou non compensés dans les états de la situation financière et faisant l'objet d'un accord général de compensation ou d'une entente similaire est présenté dans la section « Notes afférentes aux états financiers – Information spécifique » relative à chacun des Fonds, s'il y a lieu.

Autres éléments d'actif et de passif

La couverture déposée sur dérivés, le montant à recevoir sur contrats à terme, les souscriptions à recevoir, la somme à recevoir pour la vente de titres, la garantie en trésorerie reçue pour les mises en pension ainsi que les intérêts, dividendes et autres montants à recevoir sont constatés au coût amorti.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2023 et 2022 (suite)

De même, les charges à payer, le montant à payer sur contrats à terme, les parts rachetées à payer, la somme à payer pour l'achat de titres, les engagements relatifs à des mises en pension, les intérêts, dividendes et autres montants à payer ainsi que les distributions à payer sont constatés au coût amorti.

Étant donné l'échéance à court terme des autres éléments d'actif et de passif, leur valeur comptable se rapproche de leur juste valeur.

Revenus

Les revenus d'intérêts à des fins de distribution présentés dans les états du résultat global tirés des placements en titres de créance sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont gagnés. Les Fonds n'amortissent pas les primes payées ni les escomptes reçus à l'achat de titres de créance à l'exception des obligations sans coupon. Les dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende. Les revenus provenant des fonds négociés en bourse (FNB) et des fiducies de revenu sont inclus dans les « Dividendes ». Les distributions notionnelles reçues des FNB sont considérées comme des transactions hors trésorerie et augmentent les coûts moyens de ces FNB. Les montants provenant de placements qui sont traités comme un remboursement de capital aux fins fiscales réduisent le coût moyen de ces placements. Les revenus de dividendes et d'intérêts étrangers sont comptabilisés au montant brut reçu et sont inclus aux postes de « Revenus » dans les états du résultat global.

Le revenu net de la société en commandite comprend le revenu attribué à des fins fiscales et est présenté dans le poste « Distributions provenant des fonds sous-jacents ». Les distributions reçues des fonds sous-jacents sont comptabilisées à la date de la distribution. Elles sont incluses dans le poste « Distributions provenant des fonds sous-jacents » de l'état du résultat global.

Les distributions reçues sous la forme de parts de fonds sous-jacents sont présentées à titre de « Distributions hors trésorerie provenant des placements » dans les états des flux de trésorerie.

Au règlement des instruments financiers dérivés, le gain ou la perte sur les instruments financiers dérivés détenus à des fins de couverture est inclus au poste « Gain net (perte nette) réalisé(e) sur dérivés » dans les états du résultat global. Le gain ou la perte sur les instruments financiers dérivés détenus à des fins autres que de couverture est inclus au poste « Revenu net (perte nette) provenant de dérivés » de ces mêmes états.

Conversion des devises

Les états financiers, les souscriptions et rachats des Fonds sont libellés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle et de présentation des Fonds. Les actifs et les passifs en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de titres, de même que les revenus et les dépenses, exprimés en devises, sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur aux dates des opérations.

Les écarts de conversion se rapportant à la trésorerie sont présentés à titre de « Écart de conversion sur encaisse » et les écarts de conversion se rapportant à d'autres actifs et passifs financiers sont présentés sous les postes « Gain net (perte nette) réalisé(e) sur placements » et « Gain net (perte nette) non réalisé(e) sur placements » dans les états du résultat global.

Les montants en devises sont présentés en utilisant les abréviations suivantes :

Abréviation	Devise
AUD	Dollar australien
BRL	Réal brésilien
CAD	Dollar canadien
CHF	Franc suisse
CNY	Yuan chinois
CZK	Couronne tchèque
DKK	Couronne danoise
EUR	Euro
GBP	Livre sterling
HKD	Dollar de Hong Kong
HUF	Forint hongrois
IDR	Rupiah indonésienne
ILS	Shekel israélien
INR	Roupie indienne

Abréviation	Devise
JPY	Yen japonais
KRW	Won sud-coréen
MXN	Peso mexicain
NOK	Couronne norvégienne
NZD	Dollar néo-zélandais
PLN	Zloty polonais
SEK	Couronne suédoise
SGD	Dollar de Singapour
THB	Baht thaïlandais
TRY	Livre turque
TWD	Dollar de Taïwan
USD	Dollar américain
ZAR	Rand sud-africain

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part, présentée à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables divisée par le nombre moyen de parts en circulation au cours de la période.

Impôts

Aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), chaque Fonds est défini comme une fiducie de fonds commun de placement excepté les Fonds identifiés ci-dessous.

Les Fonds suivants sont considérés comme des fiducies d'investissement à participation unitaire :

- Mandat NEI revenu fixe
- Mandat NEI actions canadiennes
- Mandat NEI actions mondiales
- Mandat NEI répartition d'actifs sous gestion

La date de fin d'année d'imposition de tous les Fonds est le 15 décembre sauf pour le Fonds du marché monétaire NEI et les fiducies d'investissement à participation unitaire, dont la date est le 31 décembre.

Les Fonds sont imposables sur leurs revenus et leurs gains nets en capital non distribués aux porteurs de parts. Les Fonds doivent verser aux porteurs de parts la totalité de leurs revenus de placement et une part suffisante du montant net de leurs gains en capital réalisés pour ne pas être assujettis à l'impôt sur le revenu. Les Fonds ne comptabilisent donc pas d'impôts sur le résultat. Étant donné que les Fonds ne comptabilisent pas d'impôts sur le résultat, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et pertes autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans les états de la situation financière. Dans certains cas particuliers, les Mandats, qui sont des fiducies d'investissement à participation unitaire, peuvent devoir payer l'impôt minimum de remplacement et peuvent être assujettis à un impôt spécial prévu à la partie XII.2 de la Loi de l'impôt. Le gestionnaire prévoit que les Mandats ne seront pas assujettis à l'impôt prévu à la partie XII.2, mais rien ne garantit que cela ne se produira pas.

Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment en diminution de gains en capital futurs. Les pertes autres qu'en capital subies au cours de l'exercice peuvent être reportées ultérieurement sur 20 ans et inscrites en diminution des revenus et des gains en capital futurs.

Les distributions sont classées comme remboursement de capital, revenu net de placement ou gain en capital. Le gestionnaire se réserve le droit d'effectuer des distributions supplémentaires au cours d'un exercice donné, s'il le juge approprié.

Les Fonds sont actuellement assujettis à des retenues d'impôts sur les revenus étrangers de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôts s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte dans les états du résultat global.

Se reporter à la section « Notes afférentes aux états financiers – Information spécifique » relative à chacun des Fonds pour plus d'information sur les impôts.

Investissement dans d'autres entités d'investissement

Les Fonds respectent les conditions d'IFRS 10, *États financiers consolidés*, leur permettant de se qualifier à titre d'entités d'investissement et comptabilisent leurs placements dans des fonds sous-jacents à la JVRN.

Conformément à IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*, les informations spécifiques sur la participation dans des entités, telles que des filiales, des entreprises associées et des entités structurées ont été présentées, le cas échéant, dans les « Notes afférentes aux états financiers – Information spécifique » relatives à chacun des Fonds.

Filiales

Une entité est considérée comme une filiale lorsqu'elle est contrôlée par une autre entité. Le Fonds contrôle une entité lorsqu'il a le droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'il a la capacité d'influer par le pouvoir qu'il détient sur celle-ci.

Entreprises associées

Les entreprises associées sont des participations dans des entités sur lesquelles les Fonds exercent une influence notable, sans toutefois exercer un contrôle.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2023 et 2022 (suite)

Entités structurées

Les entités structurées sont des entités conçues de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité. Le gestionnaire a déterminé que les placements dans des fonds sous-jacents (incluant les sociétés en commandite), des titres indiciels, des fonds négociés en Bourse, des fiducies de revenu, des titres adossés à des créances hypothécaires, des titres adossés à des crédits mobiliers sont des entités structurées, à moins que le lien spécifié soit différent. Les valeurs totales de ces placements dans le tableau « Hiérarchie de la juste valeur » représentent également la juste valeur des participations dans des entités structurées.

3. JUGEMENTS SIGNIFICATIFS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par les Fonds aux fins de la préparation des états financiers.

Évaluation de la juste valeur des dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Les Fonds peuvent détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des instruments financiers dérivés. La juste valeur est déterminée à partir de modèles qui maximisent l'utilisation de données de marché observables et minimisent l'utilisation de données non observables. Les Fonds considèrent comme des données observables les données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont des intervenants actifs sur le marché en question. Les modèles utilisés pour déterminer la juste valeur sont validés et sont examinés périodiquement par du personnel expérimenté du gestionnaire.

Lorsque des prix cotés ne sont pas disponibles, les estimations de la juste valeur sont établies à l'aide de la valeur actualisée et d'autres méthodes d'évaluation, qui sont elles-mêmes fonction des hypothèses relatives au montant et à l'échéancier des flux de trésorerie futurs estimatifs et aux taux d'actualisation, lesquels reflètent divers degrés de risque, dont le risque de liquidité, le risque de crédit, et les risques liés aux taux d'intérêt, aux taux de change et à la volatilité des prix et des taux.

Le calcul des justes valeurs peut différer compte tenu de l'utilisation du jugement dans l'application des techniques d'évaluation et des estimations acceptables. La juste valeur reflète les conditions du marché à une date donnée et, pour cette raison, peut ne pas être représentative des justes valeurs futures. Se reporter à la note 7 « Information sur les instruments financiers » pour de plus amples renseignements sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers.

4. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES

Structure des parts rachetables

Chaque Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de séries de parts et un nombre illimité de parts rachetables (les parts) de chaque série. Chaque part de série confère le droit à son porteur de participer également aux distributions que le Fonds effectue pour cette série. Des fractions de part peuvent être émises.

Les parts d'un Fonds sont de même série et confèrent les mêmes droits et privilèges, sauf que dans un Fonds comptant plus d'une série de parts, chaque série de parts peut être assortie de différentes structures de frais de gestion, de rémunération du courtier ou de distribution. Par conséquent, chaque part confère un droit de vote à son porteur et permet à ce dernier de participer également aux distributions effectuées par le Fonds en ce qui a trait aux séries de parts et, lors de sa liquidation, à la répartition de l'actif net attribuable à la série de parts après acquittement du passif en cours. Une fraction de part confère à son porteur un droit de participation proportionnel, mais ne comporte pas de droit de vote.

Les Fonds n'émettent que des parts et des fractions de part entièrement libérées. Un porteur de parts peut faire racheter ses parts de la manière décrite à la déclaration de fiducie.

Le gestionnaire gère le capital des Fonds conformément à leurs objectifs de placement (se reporter à la note 7). Les Fonds s'efforcent d'investir les souscriptions reçues dans des placements appropriés et de maintenir des liquidités suffisantes pour effectuer les rachats conformément aux règlements sur les valeurs mobilières, ces liquidités étant augmentées par des emprunts à court terme ou la cession de placements si nécessaire.

Parts autorisées

Les parts autorisées du Fonds sont composées des séries de parts suivantes :

Un nombre illimité de parts de série A, qui s'adressent principalement aux investisseurs particuliers achetant des parts selon l'option de frais de souscription initiaux.

Un nombre illimité de parts de série F, qui s'adressent aux investisseurs participant à des programmes n'exigeant pas qu'ils versent de frais de souscription ni de frais de service aux spécialistes en placement ou aux courtiers.

Un nombre illimité de parts de série I, qui s'adressent aux investisseurs institutionnels et aux autres investisseurs fortunés qui négocient et paient des frais de gestion directement au gestionnaire. Les frais de gestion de la série I ne seront en aucun cas supérieurs aux frais de gestion payables à l'égard des parts de la série A du Fonds.

Un nombre illimité de parts de série O, qui s'adressent aux investisseurs qui font des placements importants dans un Fonds. Ces investisseurs doivent conclure une entente qui détermine les frais de gestion négociés et paient ces frais directement au gestionnaire. Les frais de gestion de la série O ne seront en aucun cas supérieurs aux frais de gestion payables à l'égard des parts de la série A du Fonds.

Un nombre illimité de parts de série P, qui s'adressent aux investisseurs qui font des placements importants dans un seul Fonds. Les parts de la série P ne peuvent être achetées que selon l'option avec frais de souscription initiaux.

Un nombre illimité de parts de série PF, qui s'adressent aux investisseurs qui font des placements importants dans un seul Fonds et aux investisseurs qui participent à des programmes n'exigeant pas qu'ils versent de frais de souscription ni de frais de service aux spécialistes en placement ou aux courtiers.

Un nombre illimité de parts de série W, qui s'adressent aux investisseurs effectuant un placement initial d'au moins 100 000 \$ dans un portefeuille privé NEI. Les parts de série W ne peuvent être achetées que selon l'option avec des frais de souscription initiaux. Le critère de placement initial peut varier de temps à autre.

Un nombre illimité de parts de série WF, qui s'adressent aux investisseurs effectuant un placement initial d'au moins 100 000 \$ dans un portefeuille privé NEI et aux investisseurs qui participent à des programmes n'exigeant pas qu'ils versent de frais de souscription ni de frais de service aux spécialistes en placement ou aux courtiers. Le critère de placement initial peut varier de temps à autre.

Placements NEI S.E.C. a décidé de mettre fin à l'acquisition de parts par versement de frais différés au rachat (« FDR »), frais de souscription réduits, frais de souscription réduits 2 et frais de souscription réduits 3 (collectivement, les « FSR ») pour les Fonds qui offraient ces choix. Depuis le 10 août 2020, les nouveaux investisseurs ne peuvent plus souscrire de parts de la gamme de Fonds NEI selon les modalités FDR ou FSR. Ceux qui détiennent des parts FDR et FSR ont pu continuer à investir selon ces modalités jusqu'à octobre 2020. À partir du 5 octobre 2020, plus aucune souscription de parts ne pouvait se faire selon les modalités FDR ou FSR. Les investisseurs qui détiennent des parts FDR ou FSR les conserveront moyennant le barème des frais de rachat applicable.

Évaluation des parts

Chaque jour ouvrable, pour chaque série de parts de chaque Fonds, le gestionnaire calcule la valeur liquidative par part en divisant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par le nombre de parts en circulation.

La valeur liquidative de chaque série d'un Fonds correspond à la proportion de l'actif de ce Fonds attribuable à cette série, déduction faite de la proportion du passif global du Fonds attribuable à cette série et du passif spécifique de cette série. Les charges liées directement à une série lui sont imputées. Les autres revenus et charges ainsi que les gains et les pertes en capital réalisés et non réalisés sont imputés à chaque série en proportion de leur valeur liquidative respective.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2023 et 2022 (suite)

Gestion du risque lié aux parts

Les parts émises et en circulation sont considérées comme constituant le capital des Fonds. Les Fonds ne sont pas assujettis à des exigences particulières en matière de capital en ce qui concerne la souscription et le rachat de parts, exception faite de certaines exigences minimales en matière de souscription. Les porteurs de parts ont le droit d'exiger le versement de la valeur liquidative par part des Fonds pour la totalité ou une partie des parts qu'ils détiennent par avis écrit au gestionnaire. L'avis écrit doit être reçu dans le délai prescrit. Les parts sont rachetables contre un montant de trésorerie égal à la quote-part correspondante de la valeur liquidative des Fonds.

Rachats

Les porteurs de parts peuvent en tout temps obtenir le rachat de la totalité ou d'une partie de leurs parts à la date d'évaluation, à la valeur liquidative par part de clôture. Le paiement des parts rachetées sera effectué par le Fonds concerné.

5. FRAIS DE GESTION ET AUTRES FRAIS

Frais de gestion

En tant que fiduciaire, gestionnaire, conseiller en valeurs et agent chargé de la tenue des registres, Placements NEI S.E.C. reçoit, pour chaque Fonds, des frais de gestion, avant taxes, calculés sur la valeur liquidative de chaque série de parts chaque jour d'évaluation. Les frais de gestion sont calculés quotidiennement sur la valeur liquidative des Fonds selon le taux annuel présenté aux « Notes afférentes aux états financiers – Information spécifique » relatives à chacun des Fonds. Placements NEI S.E.C. est responsable du paiement des frais de gestion des placements aux sous-conseillers en valeurs dont les services sont retenus par les Fonds.

Les frais de gestion varient selon les Fonds et les séries. Les parts de série I et de série O des Fonds ne sont pas soumises à des frais de gestion, car les porteurs de parts de ces séries négocient et paient ces frais directement au gestionnaire.

Certains Fonds peuvent investir dans d'autres organismes de placement collectif (« les fonds sous-jacents ») incluant d'autres Fonds NEI afin d'atteindre leurs objectifs de placement. Ces fonds sous-jacents doivent alors payer des frais, qui s'ajoutent à ceux que doit payer le Fonds qui fait le placement. Le Fonds n'aura à payer aucuns frais de gestion qui, de l'avis d'une personne raisonnable, dédoubleraient les frais que le fonds sous-jacent doit payer pour le même service.

Autres dépenses

Le gestionnaire paie tous les frais de fonctionnement des Fonds, à l'exception de :

- les coûts et dépenses liés aux taxes (y compris, mais sans s'y limiter, la TPS/TVH), aux emprunts et aux coûts associés au comité d'examen indépendant (« CEI »). Les frais relatifs au CEI comprennent les cotisations annuelles, les frais de réunion et d'autres dépenses connexes tels que les frais de déplacement liés au fonctionnement du CEI;
- les coûts liés aux transactions de portefeuille, y compris les commissions de courtage et les frais de recherche et d'exécution.

Les charges d'exploitation comprennent, sans s'y limiter, les honoraires d'audit, les frais de comptabilité des fonds, les frais d'agence de transfert et de tenue des registres, les frais de garde, les frais d'administration et les services fiduciaires relatifs aux régimes fiscaux enregistrés, les frais d'impression et de diffusion des prospectus, des notices annuelles, des informations sur les fonds et des documents d'information continue, les frais juridiques, les frais bancaires, les frais de communications avec les investisseurs et les droits de dépôt réglementaire.

En contrepartie de l'obligation de payer des charges d'exploitation, chaque Fonds verse au gestionnaire des frais d'administration fixes (« frais d'administration ») qui sont soumis aux taxes applicables, y compris la TVH. Les frais d'administration varient selon les Fonds et les séries. Les frais d'administration correspondent à un pourcentage déterminé de la valeur liquidative de la série, calculé et comptabilisé quotidiennement. Aucuns frais d'administration ne sont facturés aux parts de série I des Fonds en raison des structures des frais associées à ces séries.

Le taux annuel des frais de gestion et le taux des frais d'administration présentés aux « Notes afférentes aux états financiers – Information spécifique » relative à chacun des Fonds pourraient être inférieurs aux taux présentés dans le prospectus, puisque le gestionnaire peut assumer une partie de ces frais.

Pour obtenir des renseignements concernant les frais de gestion et les autres frais auxquels chaque Fonds est exposé, se reporter à la section « Notes afférentes aux états financiers – Information spécifique » relative à chacun des Fonds.

6. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Placements NEI S.E.C. est le gestionnaire, le fiduciaire, le gestionnaire de portefeuille et le registraire des Fonds. Le commandité du gestionnaire Placements NEI S.E.C., Placements NordOuest & Éthiques inc., est une filiale en propriété exclusive d'Aviso Wealth Inc. (« Aviso »). Aviso est le commanditaire unique du gestionnaire. Aviso est une filiale en propriété exclusive d'Aviso Wealth Limited Partnership, qui est à son tour détenue à 50 % par Desjardins Holding financier inc. et à 50 % par une société en commandite appartenant à cinq centrales de crédit coopératives provinciales et à The CUMIS Group Limited. Desjardins Holding financier inc. est une filiale en propriété exclusive de la Fédération des caisses Desjardins du Québec (« Fédération »).

Placements NEI S.E.C. est le gestionnaire des Fonds aux termes de la convention de gestion. Le gestionnaire pourvoit à l'administration quotidienne des Fonds. Placements NEI S.E.C. leur procure ou fait en sorte qu'on leur procure tous les services (comptabilité, garde de valeurs, gestion de portefeuille, tenue des registres, agent des transferts) dont ils ont besoin. Les Fonds versent des frais de gestion et d'administration à Placements NEI S.E.C. Les honoraires de Placements NEI S.E.C. à titre de fiduciaire et de conseiller en valeurs sont entièrement à sa charge.

Fiducie Desjardins est le dépositaire des Fonds. Fiducie Desjardins est une filiale en propriété exclusive de la Fédération. Les Fonds peuvent s'engager dans des opérations de prêt de titres et Fiducie Desjardins peut agir à titre d'agent de prêt de titres (« agent ») des Fonds. Les revenus tirés de ces prêts de titres sont répartis entre les Fonds et l'agent.

Fonds sous-jacents

Conformément à leurs objectifs de placement, certains Fonds investissent leurs actifs dans des parts de série I d'autres Fonds NEI. Les fonds sous-jacents désignés comme « apparentés » dans le tableau « Hiérarchie de la juste valeur » sont considérés comme des parties liées. Toutes les transactions relatives à ces placements sont exécutées en fonction de la juste valeur des placements comme il est décrit à la section sur les principales méthodes comptables. Ces Fonds ne paient aucune commission ni d'autres frais relativement à ces transactions.

Pour obtenir des renseignements concernant les parties liées de chaque Fonds, se reporter à la section « Notes afférentes aux états financiers – Information spécifique » relative à chacun des Fonds.

7. INFORMATIONS SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS

Niveaux hiérarchiques des instruments financiers évalués à la juste valeur

L'évaluation de la juste valeur des instruments financiers est établie en fonction des trois niveaux hiérarchiques suivants :

- Le niveau 1 a trait à une évaluation fondée sur des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Le niveau 2 a trait à des techniques d'évaluation fondées principalement sur des données observables sur le marché;
- Le niveau 3 a trait à des techniques d'évaluation qui ne sont pas fondées principalement sur des données observables sur le marché.

Si des données d'entrée de niveaux différents sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, l'évaluation est classée au niveau le plus bas des données significatives pour l'évaluation de la juste valeur.

Suivi des évaluations

Le gestionnaire a la responsabilité d'établir les évaluations à la juste valeur incluses dans les états financiers des Fonds, y compris les évaluations de niveau 3. Le gestionnaire obtient les prix auprès d'un tiers fournisseur de services d'établissement des prix et ces prix font l'objet d'un suivi et d'un examen quotidiens. Le comité de suivi des évaluations s'assure que des procédures opérationnelles appropriées ainsi qu'une structure de surveillance adéquate sont en place et suivies. Il se rencontre trimestriellement pour réviser les situations de juste valeur. Des rapports sont produits mensuellement et remis à chacun des trimestres aux membres du comité. Il examine également les traitements particuliers appliqués par la Direction Contrôle et Évaluation des fonds de placement. De plus, il établit l'orientation de la politique d'évaluation. Trimestriellement, ce comité examine et approuve les évaluations des titres de niveau 3 après avoir obtenu la confirmation des évaluations de chacun des gestionnaires de portefeuilles, au besoin. Le cas échéant, il approuve des ajustements apportés aux prix ou aux estimations fournis par le tiers fournisseur.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2023 et 2022 (suite)

Établissement des niveaux

Un changement dans la méthode d'évaluation de la juste valeur peut entraîner un transfert entre niveaux. La politique des Fonds consiste à comptabiliser les incidences des transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

Les types de placements énumérés ci-après pourraient être classés au niveau 3 advenant que leur prix ne soit plus fondé sur des données observables.

a) Titres de marché monétaire

Les titres de marché monétaire proviennent principalement du secteur public et de sociétés. Les données d'entrée significatives aux fins de l'évaluation sont généralement observables. Les titres de marché monétaire du secteur public garantis par le gouvernement fédéral ou provincial sont classés au niveau 1. Les autres titres de marché monétaire sont classés au niveau 2.

b) Actions

Les actions sont classées au niveau 1 lorsque le titre est négocié activement et qu'un prix fiable est observable. Certaines actions ne sont pas négociées fréquemment, si bien qu'aucun prix observable n'est disponible. Dans ce cas, la juste valeur est déterminée au moyen de données de marché observables et elle est classée au niveau 2, à moins que la détermination de la juste valeur fasse intervenir des données non observables importantes, auquel cas la juste valeur est classée au niveau 3. Les bons de souscription non cotés sont généralement classés au niveau 2.

c) Titres indiciels et fonds négociés en Bourse

Les titres indiciels et les fonds négociés en Bourse sont classés au niveau 1 lorsque le titre est négocié activement et qu'un prix fiable est disponible.

d) Obligations

Les obligations du secteur public garanties par le gouvernement fédéral ou provincial sont classées au niveau 1. Les obligations de sociétés, qui sont évaluées selon des modèles fondés sur des données d'entrée comme la courbe des taux d'intérêt, les écarts de crédit et les volatilités, sont habituellement classées au niveau 2.

e) Titres adossés à des créances hypothécaires et titres adossés à des crédits mobiliers

Les titres adossés à des créances hypothécaires et les titres adossés à des crédits mobiliers comprennent principalement des titres de sociétés, qui sont évalués selon des modèles fondés sur des données d'entrée comme la courbe des taux d'intérêt, les écarts de crédit et les volatilités. Comme les données d'entrée significatives aux fins de l'évaluation sont généralement observables, les titres adossés à des créances hypothécaires et les titres adossés à des crédits mobiliers sont habituellement classés au niveau 2.

f) Fonds de placement

Les fonds de placement publics sont classés au niveau 1 lorsque ceux-ci ont un prospectus sans restriction et qu'un prix fiable est observable. Certains fonds de placement ne sont pas publics, leur prix est alors déterminé au moyen de données de marché observables et la juste valeur est classée au niveau 2, à moins que la détermination de la juste valeur fasse intervenir des données non observables importantes, auquel cas l'évaluation est classée au niveau 3.

g) Options

Les options sont classées au niveau 1 lorsque l'option est négociée activement et qu'un prix fiable est observable. Les options non listées sont généralement classées au niveau 2.

h) Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés se composent de contrats de change à terme, contrats à terme de gré à gré, swaps de taux d'intérêt, swaps sur défaillance de crédit et TBA, pour lesquels les écarts de crédit de la contrepartie sont observables et fiables ou pour lesquels les données d'entrée liées au crédit sont considérées comme importantes pour la juste valeur sont classés au niveau 2 sauf pour les TBA qui sont classés au niveau 1 lorsque les titres adossés à des créances hypothécaires sous-jacents sont classés au niveau 1.

Les renseignements détaillés concernant la hiérarchisation des instruments financiers de chaque Fonds se retrouvent à la section « Notes afférentes aux états financiers – Information spécifique » relative à chacun des Fonds. Pour les titres classés au niveau 3, les techniques d'évaluation et les hypothèses sont également présentées à la section des notes afférentes aux états financiers.

Gestion des risques découlant des instruments financiers

Les activités des Fonds exposent ces derniers à divers risques financiers, dont le risque de marché (incluant le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix), le risque de concentration, le risque de crédit et le risque de liquidité. La stratégie globale de gestion des risques des Fonds met l'accent sur la nature imprévisible des marchés financiers et vise à optimiser le rendement des Fonds. La majorité des placements comportent un risque de perte.

Le gestionnaire est responsable de la gestion des risques des Fonds ainsi que de la sélection et du suivi des sous-conseillers en valeurs.

Mensuellement, il compare la performance des Fonds aux indices de référence et cette analyse est révisée trimestriellement par le Comité de placement. Il s'assure également du respect de la politique de placement des Fonds et rédige un rapport de conformité qui est révisé trimestriellement par le Comité de placement.

Le gestionnaire organise des réunions annuelles avec les sous-conseillers afin de se tenir au courant de tout changement dans leurs pratiques de placement.

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque de variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs d'instruments financiers découlant d'une fluctuation des paramètres ayant une incidence sur cette valeur, notamment les taux d'intérêt, les taux de change, les cours des titres, les changements politiques et les événements catastrophiques, tels que les pandémies ou les catastrophes. Le risque de marché des Fonds est géré au moyen de la diversification des ratios d'exposition du portefeuille.

En raison de la pandémie mondiale de COVID-19, les marchés boursiers et financiers mondiaux ont connu des perturbations et une volatilité importantes à l'échelle mondiale en raison des mesures d'urgence mises en place pour faire face à la propagation de la COVID-19, lesquelles ont suscité de l'incertitude économique. Les gouvernements ont réagi par des interventions monétaires et budgétaires destinées à stabiliser la conjoncture économique. Bien que la situation se soit stabilisée, l'incertitude demeure sur le marché mondial quant à l'incidence à long terme de la pandémie de COVID-19 sur les marchés des capitaux et le rendement des Fonds, et la pandémie de COVID-19 pourrait continuer de progresser et d'évoluer de façon inattendue. Le gestionnaire continue de surveiller de près l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur les risques auxquels les Fonds sont exposés en raison de leurs avoirs en portefeuille.

Depuis février 2022, le conflit entre l'Ukraine et la Fédération de Russie a eu pour effet d'augmenter considérablement la volatilité et l'incertitude sur les marchés des capitaux. L'OTAN, l'UE et les pays membres du G7, incluant le Canada, ont imposé des sanctions sévères et coordonnées à la Russie. La volatilité des prix, les restrictions visant le commerce avec le marché russe et le risque général de défaillance des entreprises russes ont augmenté de façon substantielle. La durée du conflit, des sanctions économiques et de l'instabilité des marchés sont toujours incertaines. Le gestionnaire des Fonds suit de près la situation ainsi que l'incidence de cette dernière sur les Fonds.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises.

Le risque de change est composé d'éléments monétaires (incluant généralement l'encaisse, les montants à recevoir en devises, les placements dans des titres à revenu fixe et des titres de marché monétaire) et d'éléments non monétaires (incluant généralement les placements dans des actions et des fonds de placement). Les actifs non monétaires sont classés en fonction de la devise dans laquelle le titre a été acheté.

Les Fonds s'exposent au risque de change en détenant des éléments d'actif et de passif libellés en devises autres que le dollar canadien, monnaie fonctionnelle des Fonds, puisque la valeur des titres libellés en devises variera en fonction des taux de change en vigueur.

L'exposition des Fonds au risque de change est présentée en fonction de la valeur comptable des actifs et des passifs financiers (incluant les dérivés et le montant nominal des contrats de change à terme et des contrats à terme standardisés sur devises, le cas échéant).

Lorsque la valeur du dollar canadien diminue par rapport à la valeur d'une devise étrangère, la valeur des placements étrangers augmente. À l'inverse, lorsque la valeur du dollar canadien augmente, la valeur des placements étrangers diminue.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2023 et 2022 (suite)

Le risque de change est présenté lorsque l'exposition des Fonds aux devises est supérieure à 5 % de l'actif net.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Un risque de taux d'intérêt existe lorsqu'un fonds de placement investit dans des instruments financiers portant intérêt. En général, la valeur de ces titres augmente si les taux d'intérêt baissent et diminue si les taux d'intérêt augmentent. Le gestionnaire gère ce risque en calculant et en surveillant la durée effective moyenne du portefeuille concernant ces titres. Les Fonds détiennent également un montant limité de trésorerie exposé à des taux d'intérêt variables de sorte qu'ils sont exposés au risque de taux d'intérêt sur les flux de trésorerie.

Risque de prix

Le risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché, autres que celles découlant du risque de change ou du risque de taux d'intérêt.

Le gestionnaire de portefeuille compte gérer ce risque au moyen d'une sélection judicieuse de titres et d'autres instruments financiers, conformément aux limites définies. Le risque maximal découlant des instruments financiers est déterminé en fonction de la juste valeur ou de la valeur contractuelle des instruments financiers. Les instruments financiers détenus par les Fonds sont exposés au risque de prix découlant des incertitudes relatives aux cours futurs des instruments.

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique ou un secteur d'activité. Pour les Fonds dont la stratégie est d'investir à l'international, la concentration par emplacement géographique est présentée entre autres selon le pays d'incorporation ou la région. Pour les Fonds dont la stratégie est d'investir localement, la concentration par secteur d'activité est présentée selon leurs investissements dans les différents secteurs. Le risque de concentration est géré au moyen de la diversification du portefeuille dans le cadre de l'objectif et de la stratégie des Fonds.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'une contrepartie à un instrument financier ne soit pas en mesure de payer le montant total à l'échéance. Le risque de crédit des Fonds est géré par le biais d'une analyse de crédit indépendante du gestionnaire/sous-gestionnaire, à laquelle vient s'ajouter celle des agences de notation.

Transaction sur instruments financiers

Les Fonds sont exposés au risque de crédit. Le risque de crédit propre aux Fonds et le risque de crédit de la contrepartie sont pris en compte dans la détermination de la juste valeur des actifs et des passifs financiers, y compris les instruments financiers dérivés. Les transactions sont réglées ou payées à la livraison par l'entremise de courtiers approuvés. Le risque de défaillance est jugé minime, puisque la livraison des titres vendus est effectuée seulement lorsque le courtier a reçu le paiement.

Le paiement sur achat est effectué une fois les titres reçus par le courtier. La transaction échouera si une des parties ne respecte pas ses obligations.

Le recours à des dépositaires et à des courtiers primaires qui procèdent au règlement des transactions comporte toutefois des risques et, dans de rares circonstances, les titres et autres actifs déposés auprès du dépositaire ou du courtier peuvent être exposés au risque de crédit lié à ces parties. En outre, des problèmes d'ordre pratique ou des retards peuvent survenir lorsque les Fonds tentent de faire respecter leurs droits à l'égard des actifs en cas d'insolvabilité d'une telle partie.

La notation de crédit des titres à revenu fixe et des titres de marché monétaire est établie par des agences de notation, qui incluent généralement *Dominion Bond Rating Service* (« DBRS »), *Standard & Poor's* et *Moody's*. Dans les cas où les agences de notation ne s'accordent pas sur une notation de crédit, les titres à revenu fixe et les titres du marché monétaire seront classés selon les règles suivantes :

- Si deux notations de crédit sont disponibles, mais qu'elles sont différentes, la notation de crédit la moins élevée est utilisée;
- Si trois notations de crédit sont disponibles, la notation de crédit la plus fréquente est utilisée;
- Si les trois agences de notation présentent des notations différentes, la notation médiane est utilisée.

La notation de crédit est ensuite convertie au format *DBRS*. En règle générale, plus la notation de crédit d'un titre est élevée, plus il est probable que la société émettrice respectera ses obligations.

Les instruments financiers dérivés sont des contrats dont la valeur est fonction notamment d'un actif sous-jacent et d'autres facteurs externes, tels des taux d'intérêt et des cours de change. La grande majorité des contrats d'instruments financiers dérivés sont négociés de gré à gré entre les Fonds et leurs contreparties, et comprend, entre autres, des contrats de change à terme. Les autres transactions sont des contrats négociés en Bourse comprenant principalement des contrats à terme.

Prêts de titres et mises en pension

Les opérations de prêts de titres et de mises en pension exposent les Fonds à un risque de crédit. Ces opérations sont encadrées par des conventions de participation de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières. Pour atténuer le risque de crédit, les Fonds concluent également des ententes de compensation avec les contreparties et exigent un pourcentage de constitution de garanties (sûretés financières) sur ces opérations. Les Fonds n'acceptent de la part des contreparties que des sûretés financières qui respectent les critères d'admissibilité définis dans le cadre de leurs politiques. Ces critères favorisent la réalisation rapide des sûretés advenant une situation de défaut. Les sûretés reçues et données par les Fonds prennent principalement la forme d'encaisse et de titres de gouvernements. Des renseignements supplémentaires sur les actifs affectés et reçus en garantie sont présentés à la section « Notes afférentes aux états financiers - Information spécifique » relative à chacun des Fonds.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que le Fonds éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à des passifs financiers.

Les Fonds sont exposés aux rachats quotidiens de parts en espèces. Ils investissent donc la majorité de leurs actifs dans des placements liquides (c'est-à-dire des placements qui sont négociés sur un marché actif et dont ils peuvent facilement se départir).

Certains Fonds peuvent investir dans des instruments financiers dérivés, des titres de créance et des titres de capitaux propres non cotés qui ne sont pas négociés sur un marché actif. En conséquence, certains Fonds pourraient ne pas être en mesure de liquider rapidement ces placements à des montants se rapprochant de la juste valeur, ou de réagir à des événements spécifiques, comme une détérioration de la solvabilité d'un émetteur en particulier. De plus, les Fonds peuvent emprunter un montant pouvant atteindre 5 % de leur actif net afin de financer les rachats.

Chaque Fonds peut être exposé indirectement au risque de liquidité dans le cas où le(s) fonds sous-jacent(s) suspendraient les rachats, ce qui empêcherait le Fonds de racheter ses placements.

La majorité des passifs restants sont exigibles au cours des trois prochains mois. Les soldes venant à échéance au cours des 12 prochains mois équivalent aux soldes comptables, puisque l'impact de l'actualisation n'est pas important.

En mars 2021, la ICE Benchmark Administration (l'administrateur du LIBOR), en collaboration avec la Financial Conduct Authority (FCA) du Royaume-Uni, a officiellement annoncé que les indices de référence du LIBOR pour diverses durées et devises cesseraient d'être utilisés d'ici le 31 décembre 2021. Les derniers paramètres de taux LIBOR encore utilisés (1 jour, 1, 3, 6 et 12 mois) cesseront d'être publiés après le 30 juin 2023. Les taux de tous les instruments qui sont encore liés au LIBOR continueront d'être publiés jusqu'au 30 juin 2023. Ceci diminue le risque d'impact immédiat et permet aux Fonds NEI de cesser d'utiliser ces instruments dans la prochaine année. Le gestionnaire ne prévoit pas que la transition à venir aura une incidence (sur le plan de la liquidité ou de l'évaluation) sur les positions de NEI, car les paramètres du LIBOR sur lesquels le portefeuille de NEI est fondé continueront d'être publiés jusqu'en 2023.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2023 et 2022 (suite)

Information supplémentaire

Pour obtenir des renseignements concernant les risques découlant des instruments financiers auxquels chaque Fonds est exposé, se reporter à la section « Notes afférentes aux états financiers – Information spécifique » relative à chacun des Fonds.

8. AUTRES INFORMATIONS

Les porteurs de parts des Fonds peuvent se procurer sans frais le prospectus simplifié, la notice annuelle, les aperçus des Fonds ainsi que les états financiers en s'adressant à :

Placements NordOuest & Éthiques S.E.C.

151, rue Yonge

bureau 1200

Toronto (Ontario)

M5C 2W7

www.placementsnei.com

Tél. : 1-888-809-3333

Ces documents peuvent également être obtenus sur Internet à l'adresse suivante :
www.sedar.com

